

ROUGE

*Nouvelle-Calédonie
La revanche des colons
(page 9)*

CENTRALES NUCLEAIRES

**QUI SERA
LA PROCHAINE
VICTIME ?**

Qui sera la prochaine victime ?



« C'est inévitable. Il y aura d'autres accidents comme Tchernobyl. Y compris en France. » Telle est la conclusion de deux spécialistes du nucléaire, Jean-Paul Deléage et Daniel Hémerly, avec lesquels nous nous sommes entretenus.

Quand André Petrossian, le responsable soviétique de l'énergie nucléaire, reconnaît que l'accident de la centrale de Tchernobyl est le plus grave accident nucléaire de l'histoire, et qu'il pouvait porter « un coup dur à l'exploitation de l'énergie nucléaire non seulement en URSS, mais dans le monde », il dit la vérité. Désormais, rien ne sera plus comme avant. Le mythe de l'« impossibilité technique » d'un accident majeur a vécu. Il y aura d'autres accidents, y compris en France, affirment Jean-Paul Deléage, universitaire et scientifique, et Daniel Hémerly, historien, auteurs avec J.-C. Debeir d'un ouvrage à paraître cet automne sur les fondements énergétiques des sociétés. Ils ont accepté de s'entretenir longuement avec Rouge de l'importance et des conséquences de l'accident de Tchernobyl. L'article ci-dessous reprend l'essentiel de cet entretien.

Comme les informations de source soviétique sont plutôt délivrées au compte-gouttes, chacun voudrait savoir si l'Occident a exagéré l'accident de la centrale soviétique ou bien l'a relativisé.

En fait, les bourgeoisies occidentales sont prises entre deux volontés contradictoires : leur anticommunisme viscéral a été à la base de la première réaction de la CIA, qui a estimé avoir intérêt à noircir au maximum l'affaire, sachant que les Russes, par leur silence, n'apporteraient pas d'éléments contradictoires. Mais, d'un autre côté, il existe une solidarité essentielle entre les scientifiques du nucléaire, les gouvernements concernés par le développement de cette énergie, un « lobby nucléaire » international, qui fonctionne très bien.

Pourtant, nous ne devons pas considérer ce qui s'est passé à Tchernobyl comme quelque chose de banal. Il n'est pas question de faire ici du catastrophisme à propos des dangers du

nuage radioactif qui traverse l'Europe. Sa radioactivité reste par exemple moins élevée que celle dégagée lors des essais nucléaires, à l'époque où ils étaient faits dans l'atmosphère. Ce qu'il y a de nouveau, c'est que pour la première fois, le risque majeur a eu lieu.

« On nous impose trop de choses. Une fois qu'on sera habitué, on assouplira certaines règles. »

L'accident majeur, c'est celui face auquel, à un moment donné, personne ne peut rien faire, aucune technologie n'a les moyens de surmonter l'accident ; et cette impuissance dure un jour, deux jours, trois jours ou davantage. C'est cela qui est radicalement différent des autres types d'accidents, notamment des accidents de machine à vapeur au XIX^e siècle, ou des accidents dans les mines.

Avec l'accident nucléaire, il n'y a plus de limite dans l'espace et dans le temps. L'accident nucléaire dure. Le nuage radioactif invisible se promène. Les Allemands, les Suédois, les Polonais arrêtent de boire du lait sur son passage. D'après un ingénieur du CEA, ce sont des « demeurés » (sic) puisque « le niveau de connaissance en matière de nucléaire dans ces pays est en deçà de celui de la France ». Quant au niveau de l'argumentation, il paraît en deçà de tout...

Que sait-on du taux de radioactivité autour de la centrale accidentée, et dans les pays voisins ?

Les bruits les plus contradictoires ont circulé... Un des arguments fréquemment employés

pour minimiser l'accident en terme d'augmentation de la radioactivité naturelle est d'expliquer que, dans la nature, il peut y avoir également des variations importantes de radioactivité. C'est certain. Encore qu'il faille noter que la radioactivité naturelle n'est pas équivalente à celle des centrales nucléaires. Dans ces dernières, on trouve des composants comme l'iode 131

Il y a neuf centrales comme Tchernobyl aux Etats-Unis et quatre en France.

ou le strontium, qui sont des produits de l'activité humaine. Or, ces composants sont d'autant plus nocifs que leur absorption est concentrée, le long de la chaîne écologique.

Les surrégénérateurs sont-ils plus dangereux que les autres centrales? Compte tenu des quantités d'énergie considérables confinées dans ce type de machine — même si ce ne sont pas des bombes — on peut imaginer une succession d'accidents totalement imprévisibles, notamment la fameuse « excursion nucléaire », avec le feu de sodium qu'on ne peut pas éteindre avec des moyens classiques (car le surrégénérateur lie les problèmes nucléaires à des problèmes chimiques). On peut faire, pour les surrégénérateurs, les mêmes prédictions que dans les centrales classiques quant à l'inévitabilité de l'accident; les défaillances qui se sont produites jusqu'à présent n'ont jamais été d'ordre technologique. Elles sont liées à la complexité de la technologie en usage, et au fait qu'il y aura toujours des hommes, entre autres, pour surveiller des écrans de contrôle. Il est absolument exclu de tout pouvoir prévoir. Par conséquent, les erreurs humaines sont inévitables.

Il est encore plus grave que, face à un accident nucléaire, les populations soient confrontées à un monopole de l'information et de la discussion. Ce sont les représentants du « lobby nucléaire » qui ont occupé les médias après Tchernobyl. K. Marx parlait d'un « despotisme de la science », le voilà! On se trouve face à un niveau d'abstraction extraordinaire — l'invisibilité du danger. Seuls « ceux qui savent » ont la parole...

Dans le domaine des précautions à prendre, tout est fait pour accréditer l'idée qu'il n'y a pas d'autres moyens que de s'en remettre à des spécialistes. Et pourtant, voici ce que répondait à un journaliste un des patrons d'EDF, membre de la commis-

sion PEON, celle qui s'occupe de la production d'électricité d'origine nucléaire: « On nous impose trop de choses. Il est vrai que c'est une technique nouvelle et que, dans un premier temps, il est normal qu'on prenne beaucoup de précautions, mais le pendule est allé trop loin dans un sens. Une fois qu'on sera habitué, on assouplira certaines règles. On m'a dit qu'en URSS, il n'y avait pas d'enceinte de confinement. Ce n'est peut-être pas idiot. Car le fait de devoir ménager ces enceintes conduit à devoir tordre des tuyaux, donc à augmenter les contraintes qu'on leur impose. Et par conséquent, à augmenter les risques. Il y a eu récemment deux morts à cause de cela. Ainsi, certains excès de précaution conduisent à des risques supplémentaires. »

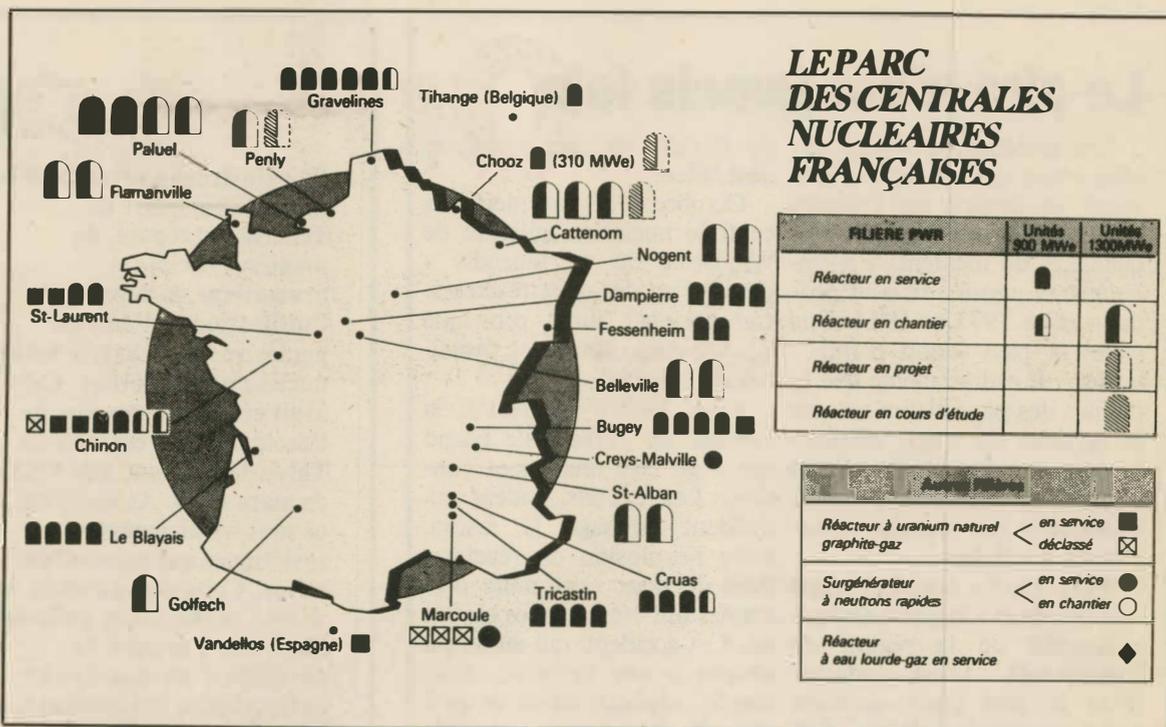
On nous dit que, de toute façon, il n'y a pas d'autre solution que de développer l'énergie nucléaire. Il a même été avancé que le nucléaire pourrait permettre à la France de consommer moins de pétrole et, par voie de conséquence, profiterait aux pays du tiers monde. Certains ont même bâti le mythe de la construction des centrales directement dans les pays sous-développés pour vaincre la faim dans le monde. On voit aujourd'hui que c'était du vent. Cela n'a jamais marché, parce que le nucléaire exige un réseau électrique qu'aucun pays sous-développé ne peut posséder. Derrière les bonnes paroles, reste cependant une idée, qui fait manifestement consensus: le nucléaire fait partie de la bataille économique.

Malheureusement, le pronostic que nous faisons il y a une dizaine d'années se réalise à

Les choix politiques, économiques et technologiques en faveur du nucléaire ont bloqué toutes les autres issues.

propos du caractère irréversible du nucléaire. Quand les deux tiers de l'électricité française sont d'origine nucléaire, que se passera-t-il en cas d'accident grave? Les Européens, notamment les Allemands, ont, semble-t-il, demandé aux Soviétiques de fermer toutes les centrales du type de celle de Tchernobyl. Mais il y a neuf centrales de ce type aux Etats-Unis, et quatre en France (Saint-Laurent I et II, Chinon, Bugey). Sans enceinte de confinement: aucune centrale au graphyte dans le monde n'en a.

Alors? Si une centrale PWR connaît un accident, fermera-



Tiré du *Matin* du 2 mai 1986.

on les autres? Hélas, on imagine aisément qu'au mieux, on les vérifiera les uns après les autres. Mais en aucun cas, on n'arrêtera la production électrique et ce, au nom de la fameuse guerre économique, face aux concurrents japonais, américains, etc. Dans ces conditions, critiquer l'utilisation du nucléaire civil, expliquer que « même avec deux morts » l'accident de Tchernobyl est inacceptable, c'est d'emblée être irresponsable: la bataille de la production est à ce prix-là...

Quant à la question des coûts, parlons-en! L'accident de Tchernobyl, avec ses quatre réacteurs en panne, pour un temps indéterminé, mais nécessaire-

ment long, ça représente immédiatement un coût énorme: des milliards de francs, simplement au niveau de la machine qui ne fonctionne plus. A cela, il faut ajouter le coût des réparations et celui qui est lié à la destruction de l'environnement. On assiste à une énorme disproportion entre ces coûts-là et les investissements par exemple qui sont faits dans le domaine de la recherche fondamentale pour les énergies nouvelles comme l'énergie solaire.

Ainsi, les choix politiques, économiques et technologiques en faveur du nucléaire ont bloqué toutes les autres issues. Les crédits qui sont alloués en France à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie sont déri-

soires, alors qu'elle devrait être l'organisme pilote, chargé de coordonner une planification énergétique et des recherches dans le domaine de la chimie solaire, de la bio-masse, des méthodes de stockage de l'énergie, etc. On estime actuellement que le coût du nettoyage, des réparations et des indemnités après l'accident de la centrale de Three Mile Island est équivalent au coût de construction de la centrale elle-même.

L'enjeu de la fin du siècle réside donc bien dans la capacité ou non à proposer une alternative politique, économique, technologique.

Entretien réalisé par
Natacha Brink
et Léonce Aguirre

En URSS aussi, un lobby tout puissant

L'URSS développe le nucléaire civil depuis plus de trente ans. Depuis ce moment, s'est établi un consensus entre l'Est et l'Ouest sur l'énergie atomique. Même lors des catastrophes de Tcheliabinsk et Three Mile Island.

Les Soviétiques ont démarré dans les années cinquante leur programme nucléaire civil, comme dérivé du militaire. Dans les années soixante, le rythme de construction des centrales en URSS était plus lent qu'en Occident, mais dans les années soixante-dix, il s'est accéléré. Cependant, com-

paré à la taille du pays, le nucléaire civil est assez peu développé. En fait, il est surtout concentré dans la partie européenne de l'URSS, au nom du coût élevé du transport du pétrole et du gaz naturel (dont les gisements sont situés plus à l'est). On ne peut pas expliquer le développement du nucléaire

par les problèmes actuels de l'URSS en matière d'exploitation des hydrocarbures par exemple (la production est largement inférieure aux prévisions du plan) parce que la décision du nucléaire était largement antérieure.

On ignore les quantités de réserve d'uranium que possède

Le pire n'est jamais loin

Les accidents d'origine nucléaire ont été très nombreux. Ainsi, un rapport du Congrès américain affirme que cent cinquante et un incidents « *potentiellement graves* » se sont produits entre 1971 et 1984 dans quatorze pays « non communistes ». Il estime même que la plupart des pays n'auraient pas la capacité de réagir efficacement en cas d'accident grave. Il n'est donc pas inutile de se remémorer les principaux accidents nucléaires :

1957-1958 : accident dans une aire de stockage de déchets radioactifs de la région de Tcheliabinsk. C'est certainement le plus grave accident jamais survenu. Il a fait, semble-t-il, des centaines de morts, une superficie de plus

de 15 000 hectares ayant été désertifiée.

Octobre 1957 : accident à la centrale nucléaire militaire de Windscale où un incendie a détruit l'un des deux réacteurs. Cet accident aurait provoqué des dizaines, voire des centaines de cancers.

Mars 1979 : accident à la centrale de Three Mile Island qui a pu être finalement contenu. Les experts avaient cependant envisagé la fusion, voire l'explosion du réacteur. Près de deux cent mille personnes ont été évacuées ou ont fui. Cet accident, qui aurait pu aboutir à une véritable catastrophe, explique en partie qu'il n'y ait eu aucune nouvelle commande de centrale aux USA depuis cette époque.

► Moscou. Mais les dirigeants soviétiques ont toujours mis l'accent sur le développement des surrégénérateurs, ce qui serait un indice de réserves limitées, ou tout du moins, d'une volonté de les économiser. Contrairement aux autres producteurs de nucléaire civil, les Soviétiques ont panaché les différentes filières qui existent dans le monde. Ils ont poursuivi le développement de la filière au graphyte, alors que sous la pression américaine, les Européens l'ont arrêté. En effet, les Etats-Unis voulaient imposer leur technologie dans le monde entier et ils ont même cassé les prix et proposé des contrats très avantageux pour les preneurs dans ce but. Ce n'est donc pas pour des raisons techniques de sécurité que les Français ont abandonné le graphyte mais en fonction d'une guerre économique que les Etats-Unis ont gagnée. Cette filière graphyte n'est pas une absurdité, et ne comporte pas, *a priori*, de risques plus élevés.

Petrossian n'est ni au bureau politique, ni au comité central. Mais il n'a jamais sauté depuis vingt-quatre ans.

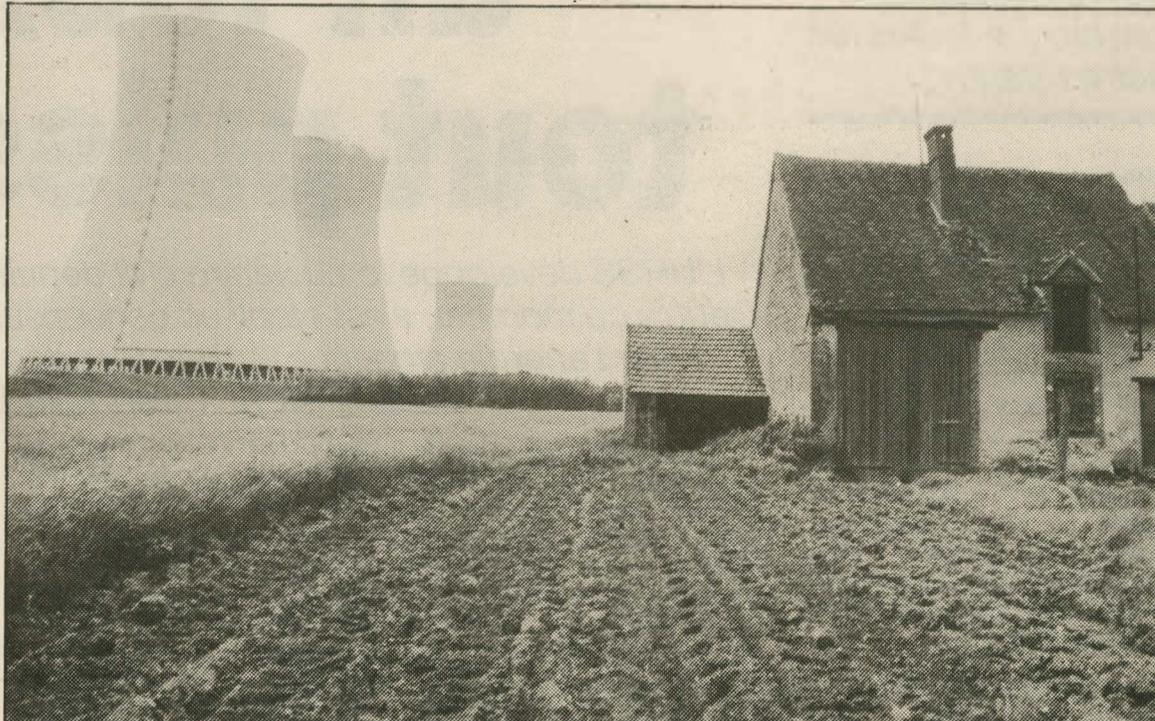
Si les Soviétiques ont persévéré dans le graphyte, c'est que cette filière est plus simple technologiquement. Les éléments de la centrale peuvent être construits en préfabriqué, puis assemblés sur place, alors que pour les PWR, il faut construire d'emblée des cuves énormes et difficiles à transporter. Par ailleurs,

cette filière qui est plutogène pouvait contribuer à la fourniture du plutonium aux militaires. L'URSS ne l'a jamais exportée vers les autres pays de l'Est, précisément pour cette raison. C'est l'autre filiale qu'ils ont imposée à la Tchécoslovaquie ou à l'Allemagne de l'Est.

L'exploitation des deux filières témoigne donc tout à la fois d'une volonté d'ordre général de ne pas courir le risque de rester en arrière dans le développement d'une technologie de pointe, et d'objectifs militaires (le plutonium). Les contraintes strictement financières doivent aussi jouer un rôle, mais il est difficile de les estimer.

Par contre, l'existence d'un « lobby nucléaire » actif est un facteur essentiel. A. Petrossian, le responsable soviétique à l'énergie atomique, ne siège ni au bureau politique ni au comité

Une menace permanente sur la vie et la sécurité des populations.



Irradiés ? Non merci !

La catastrophe survenue à la centrale nucléaire de Tchernobyl repose, de manière cruciale et dramatique, le débat sur l'utilisation de l'énergie nucléaire. Ce débat, le lobby nucléaire veut l'éviter. Cela avait été déjà le cas lors de l'accident de la centrale de Three Mile Island aux USA en mars 1979. Aujourd'hui, ce sont les dirigeants soviétiques qui agissent de même. Cette conspiration du silence, à elle seule, suffirait d'ailleurs à prouver la nécessité d'un mouvement antinucléaire indépendant, à l'Est comme à l'Ouest. Pour la première fois, un accident majeur a eu lieu dans une centrale, alors que les partisans du nucléaire avaient toujours exclu une telle hypothèse. Et si un tel événement a pu se produire, le plus vraisemblable, c'est que d'autres, du même type, auront lieu, y compris en France.

Ce n'est pas l'hypocrite argument selon lequel l'accident de Tchernobyl ne

serait dû qu'aux seuls déficiences techniques et scientifiques propres à l'URSS qui peut faire illusion. Il suffit de se référer à l'exemple de Three Mile Island. Lui aussi a failli dégénérer en catastrophe. D'ailleurs, passées les premières réactions anticommunistes et les propos délirants de la CIA et de la presse occidentale — n'a-t-on pas parlé de plus de deux mille morts ? — tous les physiciens nucléaires, de Moscou à Washington, en passant par Paris, se sont mis d'accord pour banaliser cet accident. Les conséquences sont pourtant incalculables. La gravité d'une catastrophe nucléaire ne se mesure pas au nombre de morts immédiats mais à son coût social. Car une de ses caractéristiques est justement la durée de ses effets.

Inévitables seront les cancers induits par cette explosion ; inévitables seront les effets sur les

plantations et l'environnement ; sur un rayon de plusieurs kilomètres, les environs de la centrale seront ainsi inhabitables pendant des années. A l'Est comme à l'Ouest, l'option nucléaire apparaît bel et bien dangereuse, non maîtrisable, hypothéquant gravement l'avenir. C'est dire l'urgence de l'arrêt définitif du programme nucléaire ou, pour le moins, la nécessité d'un moratoire. En France, il convient avant tout de rompre le consensus auquel participent la plupart des organisations ouvrières. A un moment où le gouvernement va être amené à décider ou non de la construction d'une deuxième génération de centrales nucléaires, il faut agir pour empêcher la poursuite de la politique nucléaire et imposer des choix énergétiques alternatifs. C'est un enjeu décisif de cette fin de siècle.

Léonce Aguirre

central ; ce qui n'indique nullement qu'il n'a pas un poids considérable sur les décisions prises à propos de l'énergie nucléaire. C'est d'ailleurs le seul haut dirigeant en matière de production d'énergie qui n'ait pas sauté. Alors que tous les autres ont été éliminés, lui reste en place depuis 1962. En 1958, il y a eu un énorme accident dans une centrale soviétique située au nord de Tcheliabinsk. C'était encore l'époque du nu-

cléaire exclusivement militaire. J. Medvedev en a parlé incidemment, quand il était à Londres, pour montrer combien les milieux scientifiques étaient liés au pouvoir. Tout le monde s'est insurgé et a exigé des preuves.

Medvedev a fait des recherches et a trouvé que les Américains détenaient une somme formidable d'informations au sujet de cet accident qui aurait fait des centaines de morts... Mais à

l'époque, ils n'en avaient pas fait état. Cela coïncidait en effet avec

La filière plutogène contribue aussi à fournir les militaires.

la période de lancement du nucléaire civil, et il ne convenait pas d'alerter l'opinion à ce sujet.

Inversement, au moment de Three Mile Island, les Soviétiques ont été particulièrement discrets dans leurs critiques. On le voit, le nucléaire civil fait consensus.

Natacha Brink

Rouge à 8 francs

La nouvelle formule de Rouge entraînant de nouveaux coûts de fabrication, nous sommes contraints d'augmenter, à partir de cette semaine, notre prix. Mais nous sommes certains que nos lecteurs ne nous en voudront pas. Huit francs, c'est une augmentation bien raisonnable. Surtout pour un produit qui, comme chacun le reconnaît, s'est notablement amélioré. Merci de votre compréhension.

1^{er} MAI

La loi du silence



On ne sait ce qui doit le plus inquiéter dans l'accident de Tchernobyl, de l'explosion du réacteur atomique ou du silence imposé par Moscou. Les bonzes du Kremlin jouent cyniquement avec la vie des populations d'URSS et des pays voisins. Ils se soucient comme d'une guigne des craintes qui agitent des dizaines de millions d'hommes et de femmes. Et il leur importe peu de savoir que les Suédois, les Polonais ou les Japonais aient dû cesser leur consommation de certains produits courants. Reste que les dirigeants occidentaux sont bien peu fondés à s'indigner vertueusement.

L'usage du secret est la chose la mieux partagée au monde. Aucun « rideau de fer » ne séparé, sur ce point, Reagan et Gorbatchev. Qu'une catastrophe, nucléaire ou non, mette en cause dans n'importe quel pays des erreurs de prévision, et le black-out s'abat aussitôt. Que sait-on par exemple des véritables causes des accidents de Three Mile Island, Seveso ou Bhopal ? On n'en finit pourtant pas, aujourd'hui encore, de compter leurs victimes. Quels seront les effets des expériences nucléaires françaises sur la santé des populations du Pacifique ? Pour qu'on ne l'apprenne jamais, Paris déploie périodiquement son armada à proximité de l'atoll de Mururoa. On l'a encore vu l'été dernier, lorsque les écologistes de Greenpeace tentèrent de se rendre sur le site.

Telle apparaît bien l'ultime perversion de systèmes dans lesquels les peuples ne disposent d'aucune possibilité de contrôler les décisions des gouvernants. La loi du profit d'un côté, les privilèges de quelques bureaucrates de l'autre, le veulent ainsi. C'est sans doute pourquoi il est si tonique de relire maintenant l'« Appel à la population » rédigé par le Conseil des commissaires du peuple, au lendemain du triomphe de la Révolution russe : « *Camarades travailleurs ! Rappelez-vous qu'à présent, c'est vous-mêmes qui dirigez l'Etat. Nul ne vous aidera si vous ne vous unissez pas vous-mêmes et si vous ne prenez pas toutes les affaires de l'Etat entre vos mains.* » Ayant lu ces lignes dans les circonstances présentes, qui osera prétendre que le socialisme n'est pas l'idée la plus moderne qui soit ? A l'Ouest comme à l'Est.

4 MAI

Nuit et brouillard



Il s'en sera fallu de seize mille voix. En frôlant la victoire dès le premier tour de l'élection présidentielle autrichienne, Kurt Waldheim donne raison à Bertold Brecht. Quarante ans après, le ventre de la bête immonde est toujours aussi fécond. Comme pour le prouver, le Parti populiste a sciemment joué sur le passé nazi de son candidat. Ses affiches proclamaient : « *Jetzt erst recht* », « *Eh bien oui, justement !* » Un slogan qui barrait jadis les affiches du Parti national-socialiste ! Durant sa campagne, l'ancien secrétaire général de l'ONU ne rata d'ailleurs jamais une occasion de fustiger « *MM. Singer, Steinberg, Rosembaum* ». Dans un pays où soixante mille Juifs sont morts en déportation, où les survivants du génocide évitent de figurer dans l'annuaire téléphonique par crainte des menaces, ce genre de propos n'a rien d'innocent.

Il serait néanmoins trop facile de n'incriminer qu'un antisémitisme latent. Cela reviendrait à escamoter le seul procès qui mérite d'être instruit : celui d'une « dénazification » dont l'hypocrisie se révèle chaque jour davantage. Au lendemain de la défaite du Reich, un demi-million de partisans du Führer retrouvèrent,

sans le moindre problème, leurs droits civiques. Le très respectable Parti libéral leur servit de refuge. Au point que son président, l'ancien officier SS Friedrich Peter, put en toute impunité définir un Rudolf Hess comme une « *des figures les plus immaculées de l'Allemagne* ». Ces convictions affichées n'empêchèrent pourtant pas les socialistes de former avec ces curieux libéraux un gouvernement de coalition, à l'issue des dernières élections générales. Allez après cela vous étonner qu'un Waldheim tire gloire de ses activités dans la Wehrmacht.

Soyons tout de même équitables. L'Autriche n'a pas le monopole de l'indulgence coupable envers les bourreaux. Avant même la fin de la guerre, les services secrets alliés récupérèrent à tour de bras ces zélés serveurs de la race blanche. On sait que cela permit ultérieurement à Barbie et à quatre cent cinquante de ses semblables de couler des jours heureux à Washington ou en Amérique latine. Mais le prix à payer n'est autre que l'oubli des chambres à gaz et des fours crématoires. C'est la négation de l'Holocauste.

6 MAI

America is beautiful



Que s'est-il passé à Tokyo ? Rien ou presque. Comme toujours en pareille occasion, le monde entier eut les yeux fixés sur le gigantesque ballet des sept principales têtes couronnées du monde capitaliste. Aussi, les participants amusèrent la galerie, multipliant les déclarations d'autosatisfaction, prodiguant des promesses de paix et de développement harmonieux. Mais l'essentiel était ailleurs, ces rencontres servant surtout à enregistrer le rapport des forces interne au bloc occidental.

Cette fois, l'administration américaine se trouvait en position de force. Ses agressions répétées contre la Libye lui avaient permis d'affirmer nettement ses prétentions hégémoniques sur le « monde libre ». Et sa nouvelle stratégie économique, combinant une baisse du dollar, de hauts taux d'intérêt sur les marchés financiers et une politique de relance aux Etats-Unis, la mettait en situation de dicter ses conditions à ses alliés.

Il aura donc suffi qu'à Tokyo le « boss » exige pour que ses partenaires s'alignent. Sous prétexte de lutte contre le terrorisme, Reagan a tout d'abord obtenu une véritable déclaration de guerre aux Etats qui contrecarrent ses desseins. Les formules utilisées demeurent suffisamment vagues pour autoriser toutes les aventures guerrières.

D'ailleurs, les dirigeants américains n'ont pas tardé à annoncer de nouvelles « *actions militaires* » contre le colonel Kadhafi. Dans le même temps, l'hôte de la Maison-Blanche faisait entériner ses propositions de « convergence » des politiques économiques des Sept. Une façon d'exiger un droit de regard permanent sur ces dernières.

Personne n'aura troublé la fête. Au sein de la délégation française, Mitterrand et Chirac n'exprimèrent pas le moindre désaccord sur la conduite à tenir. Preuve, s'il en était besoin, que les conflits de la cohabitation se dissipent dès lors que sont en jeu les intérêts vitaux du système. On se croirait revenu au bon vieux temps. Celui où l'Oncle Sam pouvait prétendre que « *tout ce qui est bon pour les USA est bon pour le monde.* »

Christian Picquet

SEGUIN SUR LES TRACES DE DELEBARRE

La gauche avait ouvert la voie, en faisant le sale boulot. La droite poursuit l'œuvre inachevée. La flexibilité demeure une priorité gouvernementale.

S'il est une priorité du gouvernement Chirac en matière d'emplois c'est plus que jamais la flexibilité. Les premières ordonnances suivant la loi d'habilitation concernent trois aspects de la flexibilité. Il s'agit du développement des formes d'emploi précaire, de la destruction de la référence légale du décompte mensuel ou annuel du temps de travail pour moduler les horaires, et de l'utilisation des jeunes comme vecteur de l'introduction massive de la flexibilité sur le marché du travail.

Philippe Seguin, qui passe pour ressembler à son prédécesseur Delebarre, annonce qu'il assouplit sans délai toutes les formes d'emploi précaire. Le contrat à durée déterminée peut dorénavant être prolongé jusqu'à vingt-quatre mois. Il est utilisable sans autorisation administrative préalable. Le recours à l'intérim suit les traces du contrat à durée déterminée, puisque son élargissement peut maintenant se pratiquer dans les mêmes termes.

Le temps partiel, c'est-à-dire le travail pré-

caire des femmes, connaît une véritable législation. Philippe Seguin crée un « contrat à durée déterminée intermittent », qui permet l'embauche directe sous ce statut. De plus, l'effectif sera décompté au prorata du temps de travail contractuel, ce qui aura des effets sur les seuils sociaux.

Priorité à la précarité

Le nouveau ministre du « Travail », à défaut de faire œuvre originale, contribue largement à diluer le contrat

collectif à durée indéterminée dans une forêt de statuts précaires et spéciaux, permettant l'émission à l'infini des situations d'un personnel divisé dès l'embauche par ce mécanisme.

Cheval de Troie

L'emploi des jeunes est à plus d'un titre un cheval de Troie pour la flexibilité. La manière dont Seguin a concocté son coup permet d'utiliser les moins de vingt-cinq ans comme génération introduisant massivement et partout la flexibilité. Par-dessus le marché, elle entame un processus de fiscalisation des cotisations sociales, véritable bombe anti-Sécurité sociale.

Ainsi, le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes repose sur le seul bon vouloir des patrons. Le gouvernement leur promet que les contribuables paieront à leur place les cotisations patronales concernant les allocations familiales ou le régime général, s'ils embauchent des jeunes.

Quelle embauche ? Il ne s'agit pas de contrats à durée indéterminée, mais bien de stages en entreprise, de TUC, de contrats à durée déterminée, d'apprentissage, de temps partiel, etc.

La Sécurité sociale, définie comme un risque social, collectif, de maladie, d'accident du travail, devient, par cette perversion, une

monnaie d'échange pour inciter les patrons à embaucher des jeunes sous des statuts précaires.

Les salariés sont appelés à payer pour les patrons des cotisations détournées de leur objectif, désignées comme obstacles à l'embauche, transférées à la charge de la collectivité. Ce n'est plus le risque social de la maladie qui est couvert par les cotisations patronales, c'est le don des cotisations sociales qui est fait aux patrons par les contribuables via le gouvernement pour développer un taux supérieur d'exploitation des jeunes. Le libéralisme, c'est du machiavélisme moderne.

Le gouvernement fait coup double. Les jeunes sont contraints de pénétrer sur le marché du travail par le biais du statut précaire. Les charges sociales sont transférées sur les salariés. Et elles créent un précédent, celui de la fiscalisation.

Le tableau ne serait pas complet si l'on ne faisait pas référence aux « négociations » débutant le 12 mai, qui concernent la métallurgie. Seguin espère de cette branche qu'elle innove en adoptant un plan de modulation des horaires, indépendant de la durée légale, annuelle ou mensuelle. Le gouvernement peut, depuis la loi d'habilitation, modifier le Code du travail, au terme d'un accord de branche.

Jean Lantier

SANTE

LE MINISTRE AIME LE PRIVE

Réintroduire le privé dans le public : tel est le programme de M. Barzach. Certains y gagneront beaucoup. Pas les malades.

Le « privé » ? Une « sphère de liberté » ! Franche et directe. Ainsi pourrait-on qualifier la nouvelle ministre déléguée à la Santé, Michèle Barzach. Dans sa première déclaration publique, elle a expliqué sa ligne de conduite. « Aujourd'hui, a-t-elle expliqué, l'hôpital connaît une situation d'enfermement total, sans passerelle entre la ville et l'hôpital pour éviter l'hémorragie hospitalière, nous devons ouvrir les hôpitaux publics aux médecins à temps partiel, offrir des contrats statutaires et laisser un secteur de médecine libérale. Secteur dont les modalités sont à préciser. » Même si le flou continue à régner, une chose est sûre : le privé refait son introduction officielle dans le public.

La suppression du secteur dans les hôpitaux par la

gauche, en 1982, était beaucoup plus qu'un simple règlement de comptes idéologique. Pour ne prendre qu'un exemple, cité par un rapport de la Cour des comptes de 1980, « à l'Assistance publique de Paris, un médecin a pu tenir de 1974 à 1977 une séance hebdomadaire de consultations personnelles, en dehors, il est vrai du temps de services (...), mais à l'insu de la direction et sans verser de redevance à l'établissement ». Abus appartenant au passé ? Voire ! Le même rapport de la Cour des comptes poursuivait : « Salles d'opération et personnel non médical mis gratuitement à la disposition des grands manitous de la chirurgie, services privés des hôpitaux surutilisés », etc.

Alors ? Tout cela ne peut qu'aboutir à une chose : une

médecine à deux vitesses, une médecine pour les pauvres et une autre pour les riches. Bien sûr, le secteur privé n'avait pas encore totalement disparu. Raison de plus pour voir la différence. Une enquête du journal *Libération* est édifiante. « A l'hôpital Ambroise Paré, une consultation avec le professeur Ramadier coûte 500 francs dans le privé et... 130 francs dans le public. La différence ? La secrétaire, incitative, la donne : « Le professeur est tout seul. Sans stagiaire, il peut vous consacrer beaucoup de temps. » Quant au lit d'hôpital, « lit privé, lit public, c'est 500 francs d'écart, 500 francs de plus sur le prix de journée », à l'hôpital Tenon.

La réintroduction du privé dans le public se fera-t-elle au bénéfice de la qualité des soins ? Jusqu'à

preuve du contraire, les cliniques privées n'ont pas gagné leurs galons de marchand sur ce terrain : sous-qualification du personnel, surutilisation des lits, travail à la chaîne, règles d'asepsie non respectées, etc.

Pourquoi donc cette réforme ? La ministre a donné aussi une réponse à cette question. « Responsabiliser davantage les hôpitaux en rapprochant leur gestion de celle d'une entreprise. » Sur ce terrain, le précédent gouvernement l'avait précédé. Entre 1984 et 1985, 5 028 lits ont été supprimés, dans le public, d'après la fédération CGT de la Santé. Rentabilité oblige. Il a aussi imposé un budget global toujours plus étriqué, le forfait hospitalier, un alignement du tarif des consultations du public sur celles du

privé. Ces mesures jettent la base d'un édifice aujourd'hui en voie d'être parachévé : une « gestion » d'entreprise à l'hôpital.

Dans un communiqué de presse, l'Union syndicale de la médecine, qui revendique 2 200 adhérents, nous fournit aussi une réponse : « Cet argent [des consultations] participait aux revenus de l'hôpital. Une partie de ces revenus va retourner dans la poche des patrons et des médecins hospitaliers qui ouvriront bientôt les secteurs privés. Si cela n'apporte rien aux malades, ni aux hôpitaux, les tenants du privé peuvent remercier madame le ministre : dans ces temps de baisse du pouvoir d'achat, il est probable que les tarifs du privé deviendront rapidement lourds pour la majorité des malades. »

Alain Gwenn

REACTION SUR TOUTE LA LIGNE

Destruction de l'école laïque et publique, liquidation de la notion d'égalité scolaire, atteinte au statut des enseignants : voilà ce que nous promet le ministère Monory.

Quatre-vingts pour cent de bacheliers en l'an 2000 », telle est la devise du ministre de l'Éducation nationale, René Monory. Ça ne vous dit rien ? Jean-Pierre Chevènement avait déjà lancé cette idée... Mais proclamer à l'Assemblée nationale que « 100 000 classes de lycées en l'an 2000 seront nécessaires pour amener 80 % de la classe d'âge au bac », ne peut que résulter d'une tromperie vis-à-vis de l'opinion publique.

Que nous réserve en effet la rentrée prochaine ? Les listes d'attente, les effectifs à trente par classe et plus en maternelle, les classes primaires à trente-deux, trente-trois, trente-quatre, etc., à double niveau (CP-CE1, CE1-CE2), la disposition des classes spécialisées, la diminution des horaires d'enseignement en collèges et lycées, le manque de place en LEP et lycées ne permettent pas de



René Monory : le libéralisme à l'école, c'est pas triste...

redresser une situation marquée par l'aggravation persistante des retards et échecs scolaires, de la sortie prématurée de l'école de nombreux jeunes sans formation.

Mais des parents et des enseignants ne l'entendent

pas de cette oreille. Les projets miroitants du ministre ne concordent pas avec la triste carte scolaire (nombre de postes par école et par commune). Occupations d'écoles à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis, mani-

festations... Les initiatives ne manquent pas, mais elles restent une défense de sa classe sur son école. Car, soyons réalistes, demander des conditions d'étude, des classes permettant à l'enfant de recevoir un enseignement différencié, des enseignants formés reviendrait à dire l'insuffisance du budget, à se battre pour une mobilisation réelle, par la bataille syndicale... pour l'obtention d'un nouveau collectif budgétaire.

Pour l'école privée

Monory, lui, n'hésite pas : la rallonge budgétaire de cent millions de francs et quatre cents postes en contrats ira à l'école privée. Les restrictions toucheront donc l'école publique et laïque. Mieux, à Tours, c'est le PS, estimant que la paix scolaire doit régner, qui apporte son soutien à Royer. Le PC et le MRG s'abstiennent. Seul un élu PSU vote contre !

Les dernières déclarations du ministre permettent d'entrevoir la destruction du service laïc et public. A l'Assemblée nationale, le 23 avril, il explique que l'école doit être de qualité. Mais les objectifs sont autres. Alternance, modernisation, professionnalisation, bref, adaptation de la formation à l'économie. Cela concorde, par ailleurs, avec le projet RPR qui explique : « Cette politique implique une relation régulière et étroite avec les entreprises industrielles et commerciales. Celles-ci seront nécessairement associées à la définition des besoins de formation. Elles participeront naturellement à la mise en œuvre des formations en alternance. »

Le deuxième objectif vise la mise en place de la concurrence entre établissements... et, bien sûr, entre enseignants. Dans le projet cité ci-dessus, établi notamment par Alliot-Marie (ex-militante de l'UNI et nouvelle secrétaire d'Etat), on peut lire : « La déssectorisation dans les limites des capacités d'accueil des établissements sera instaurée progressivement... » En supprimant le secteur propre au lieu de résidence qui affecte les élèves à tel ou tel établissement, Monory permet à

chacun de choisir son établissement en fonction de ses propres critères. Il y aura donc les « bons » établissements... et les autres, établissements « ghettos ». Drôle d'égalité devant l'éducation.

Quel mérite ?

Par ailleurs, la compétition et la sélection deviennent valeurs universelles. Adieu école, lieu d'éducation collective et de pratiques individuelles : « L'instauration en fin (et éventuellement en cours) d'école primaire de contrôles des connaissances requises, pour ceux qui n'auraient pas les bases nécessaires pour suivre l'enseignement de la classe supérieure... »

Le troisième objectif découle, bien sûr, du deuxième. Pour garder le maximum de pouvoirs, une « rentabilité » d'enseignement, vont être rétablies « des dispositions de caractère incitatif » qui « doivent permettre de mieux tenir compte du mérite individuel », pour reprendre les propos de Chirac devant l'Assemblée nationale. Qui jugera ce « mérite » ?

Le projet du RPR apporte la réponse : « La reconnaissance de la qualité des efforts et des résultats des professeurs interviendra dans le déroulement de leur carrière et de leur rémunération à la suite d'une double évaluation pédagogique (effectuée par une inspection rénovée) et administrative. »

Renforcer le pouvoir du chef d'établissement, porter atteinte au statut des enseignants ne pouvait se faire sans égratigner au passage les syndicats : « Les pesanteurs imposées notamment par un syndicalisme abusant de sa position dominante deviennent intolérables et nuisent à tous : les maîtres sont découragés, les élèves perturbés, les parents oubliés. »

Le dernier objectif vise l'enseignement supérieur : « garantir l'autonomie et la responsabilité ». Sélectionner, rentabiliser, voici leurs méthodes. « Il faut permettre la création d'universités privées et de secteurs ou d'activités privées au sein des établissements publics. »

Voilà qui est clair. C'est une orientation visant à saboter les notions de service public, d'égalité scolaire, le statut d'enseignant qui se met en place.

Juliette Merville

EDITORIAL DES FEUILLES D'ENTREPRISE

Tokyo : le bon usage du terrorisme

Le délire antiterroriste a atteint des sommets à Tokyo. Entourés par 30 000 flics japonais fanatisés, les sept chefs des Etats les plus capitalistes du monde ont trouvé le chemin de leur unité, celui de la lutte contre la Libye. Les trois millions de Libyens vont être étonnés de savoir quel grand effroi ils causent aux grands pays industriels...

A moins évidemment, que cette grande peur du terrorisme ne soit un grand coup de propagande...

Un terrorisme bien commode

Regan use du terrorisme comme ici Pandraud et Pasqua abusent de la « sécurité ». Derrière le prétexte, le chef des USA a réussi à mettre dans sa poche Kohl, Mitterrand et Chirac pour qu'ils appuient les futures actions de police mondiale programmées par Washington.

A l'Ouest, alignement ! C'est ce que cherchait Reagan. La croisade antiterroriste occasionne la création d'une coopération mondiale entre les polices. Et celles-ci se retournent immédiatement contre... les étrangers, coupables a priori de venir d'Etats qui « commanditent ou soutiennent le terrorisme ». Décidément, en France ou à Tokyo, quand le capitalisme réuni en sommet est en crise, il use des bonnes vieilles recettes racistes pour cacher sa faillite.

Bref, après Tokyo, grâce à Mitterrand et Chirac, voilà les dirigeants français solidaires des aventures guerrières du président des USA. Qu'il bombarde à nouveau la Libye, Beyrouth ou l'Iran, et la France gouvernementale et élyséenne sera solidaire.

Pas nous !

Franchement, les prétendus croisés de l'antiterrorisme se fichent de qui ? A-t-on vu ces chers démocrates, les Nakasone, Reagan, Thatcher, Mitterrand se liguer contre l'apartheid en Afrique du Sud, contre la dictature chilienne de Pinochet ? Au contraire. Leur émotion sélective, leur émoi soudain contre les poseurs de bombes respirent trop le coup monté.

Non au délire sécuritaire !

Non, mais regardez-les, ces chefs des Etats les plus friqués du monde : la famine ne leur tirerait ni une larme ni une pièce de cent sous, et les voilà hurlant au grand satan Kadhafi !

Aujourd'hui, la sécurité, le terrorisme sont autant de thèmes saisis par le vieux monde capitaliste pour ressouder ses rangs autour de politiques d'austérité, et de visées impérialistes. Quand le chômage, au sein des grands pays capitalistes, se développe en même temps que la crise sans précédent qui frappe le tiers monde, les Etats les plus industrialisés montent cette opération de diversion, la chasse aux Libyens, la psychose du terrorisme.

Reagan prépare la guerre

Nous ne monterons pas, en compagnie de Chirac et Mitterrand, dans les bombardiers de Reagan. Nous n'applaudirons pas aux bombardements des villes de Libye ou d'ailleurs. Derrière la croisade antiterroriste, Reagan et ses alliés cherchent à reconquérir une place de gendarme mondial, au plan militaire comme au plan économique.



Lors de la fête commune LCR-LO, à la Pentecôte 1985.

JEUNESSES COMMUNISTES REVOLUTIONNAIRES

DES JEUNES QUI ONT LA PECHE

Les Jeunesses communistes révolutionnaires viennent de tenir leur VI^e Congrès, du 2 au 4 mai. Un succès pour une organisation qui ne cultive pas la nostalgie.

Une centaine de jeunes présents venus des quatre coins du pays, environ deux cents jeunes passant à un moment donné : incontestablement, le VI^e Congrès des JCR fut un succès. La construction d'une organisation comme les JCR est un enjeu non négligeable dans la situation politique actuelle. Il s'agit de montrer, face à ceux qui ne cessent d'expliquer que la révolution, le socialisme, etc., ne sont plus d'actualité ou bien que les jeunes ne s'intéressent qu'à leur « petit confort » (style « bof génération »), qu'il existe des jeunes qui ressentent le besoin et qui comprennent la nécessité de se battre, con-

tre tout ce que cette société peut engendrer comme répression, frustrations, privations, contre les jeunes.

Face à un gouvernement qui a fermement décidé de revenir sur bien des plans à une situation antérieure à 1968 (remise en cause de droits reconnus aux jeunes, tant sur les questions scolaires et universitaires que sur l'indépendance par rapport à la famille), les JCR sont aujourd'hui, si petites soient-elles, une des seules organisations de jeunesse indépendantes et structurées au niveau national. Le congrès a donc permis de confronter les différentes expériences de construction et d'intervention de l'ensemble des sections représentées.

Une riche expérience

Les discussions ont porté sur les mobilisations contre le racisme qui, depuis plus de deux ans, avec les associations antiracistes et SOS-Racisme, ouvrent une brèche dans un paysage politique plutôt morne. Ainsi, les mobilisations contre les meetings de Le Pen, à l'oc-

casion de la campagne électorale, montrent que nombre de jeunes, lycéens mais aussi chômeurs ou jeunes issus de l'immigration, ont fait le choix de lutter, de ne se laisser en aucun cas marcher sur les pieds. La plupart des délégués avaient acquis une expérience de lutte, à travers la construction de comités antiracistes (comités Stop-Racisme ou autres mouvements) ou à travers des associations de chômeurs. Pour ne prendre que son exemple, La Galère, à Tours, a réussi à faire la démonstration pratique et quotidienne que la lutte contre le chômage ne relève pas de l'utopie, que le chômage ce n'est pas une fatalité contre laquelle on ne peut rien faire.

Les JCR ne se contentent pas de s'investir dans des comités antiracistes ou antichômage. Elles ont un programme et une identité à faire connaître. La question a d'ailleurs largement traversé les discussions de ce congrès. Une série d'initiatives, telles que les camps internationaux qui, chaque été, rassemblent plusieurs centaines de jeunes venus de tous les coins d'Europe, font ainsi vivre, pendant une

semaine, une véritable internationale de jeunes révolutionnaires.

Mais le travail des JCR se concrétise également par des fêtes, des apparitions politiques sur des thèmes bien précis et, bien sûr, par la publication d'*Autre Chose*, leur journal. Une organisation de jeunesse sans journal perdrait un de ses principaux moyens de communication, d'apparition. Faire vivre une organisation de jeunes révolutionnaires structurée au niveau national avec un journal régulier, pour beaucoup de gens, de politiciens qui ont de la jeunesse une conception paternaliste, cela paraît de la folie. Les jeunes ne seraient plus comme ça aujourd'hui. Hormis évidemment quelques nostalgiques de Mai 68.

L'avenir dès aujourd'hui

Quant à elles, les JCR n'ont aucune nostalgie. La plupart de leurs membres n'avaient d'ailleurs pas sept ans en 1968. L'avenir, c'est par exemple l'extension de la lutte contre Le Pen et ses amis, c'est la construction d'une force large et permanente contre le racisme, c'est la solidarité avec la lutte des Noirs contre l'apartheid, etc. Bref, c'est justement l'actualité de la lutte et de la révolution partout dans le monde.

Les congressistes n'ont pas passé trois jours enfer-

mes dans une salle, noyés au milieu de la fumée des cigarettes.

Le samedi après-midi fut consacré à l'organisation de forums à la Mutualité : sur l'apartheid (étaient invités l'ANC, la SWAPO, le Mouvement anti-apartheid), sur le racisme, sur le chômage. Le soir, plus de onze cents personnes vinrent écouter Ghetto Blaster et Bonga, au cours d'un concert anti-apartheid. Une des plus grosses initiatives des JCR depuis leur création.

Les JCR tiennent un congrès tous les ans environ. Cette fréquence permet la discussion la plus riche et vise à assurer le renouvellement le plus régulier possible. D'ici le prochain congrès, les théoriciens de la « bof génération » risquent d'être encore un peu plus désavoués par les faits.

Qu'il s'agisse des conditions d'études de plus en plus minables dans les lycées, des crimes ou attentats racistes, des discours sécuritaires du tandem Chirac-Pandraud, des provocations des trente-cinq racistes de l'Assemblée nationale, de la volonté conjointe de la réaction de « remettre de l'ordre » dans les mœurs de la jeunesse, les jeunes révolutionnaires ont du pain sur la planche. Dès maintenant, ils préparent leur prochaine échéance. C'est le camp international de jeunes, qui se tiendra du 12 au 20 juillet prochain.

Gilles Robin

Le camp d'été 1985. Déjà, les JCR préparent le prochain...



En 1986, les jeunes des JCR n'ont pas de vague à l'âme.



LA REVANCHE DES COLONS

Les déclarations de Bernard Pons à Nouméa comme son avant-projet de loi illustrent bien l'objectif des gouvernants : nier jusqu'à l'existence du peuple kanak.

On pourrait résumer en trois points l'orientation du gouvernement sur la Nouvelle-Calédonie : renforcement du quadrillage militaire en brousse pour prévenir ou réprimer le cas échéant toute relance de la mobilisation indépendantiste ; arrosage financier des tenants du colonialisme et des affairistes locaux afin de calmer momentanément les plus extrémistes d'entre eux ; renforcement des pouvoirs du haut commissaire ainsi que du congrès territorial à majorité RPCR et réduction simultanée des compétences des conseils régionaux dont trois sur quatre sont gérés par le FLNKS.

Cette politique prévoit une période transitoire d'un an jusqu'au référendum de 1987. Elle s'incarne dans un avant-projet de loi programme, élaboré fin avril (voir ci-contre), et dont la version définitive doit être prochainement adoptée par le gouvernement. Il en ressort l'impression d'une négation pure et simple de la réalité du peuple kanak, de ses problèmes et de ses revendications. Toute idée de



Pons aime les Kanaks... à condition qu'ils ne contestent pas l'ordre colonial.

réforme foncière est par exemple minutieusement évacuée. Le projet gouvernemental se ramène donc à une tentative artificielle de relance de l'économie coloniale par injonction massive de crédit publics, lesquels vont principalement profiter aux strates privilégiées

— européennes — des habitants du territoire.

Globalement, le pouvoir vise donc au resserrement de la mainmise coloniale. Pour ce faire, le nouveau ministre des DOM-TOM, Bernard Pons, tire profit d'une situation sur le terrain, déblayée par ses pré-

décesseurs qui ont fait reculer la mobilisation indépendantiste.

Pisani

a semé

Par ailleurs, la droite locale, qui s'est depuis de longs mois organisée en toute impunité, entend maintenant développer la pression sur le gouvernement RPR-UDF. C'est d'ailleurs avec les élus du RPCR que cette nouvelle politique s'élabore. L'orientation des dirigeants locaux est claire. Lors des dernières élections législatives où ils intégrèrent un représentant du Front national local sur leur liste, ils menèrent campagne pour la suppression de l'impôt sur le revenu, la dissolution de l'office foncier, l'arrêt de toute réforme foncière, le départ des fonctionnaires jugés pro-indépendantistes. Sur tous ces points, ils ont maintenant satisfaction.

Un défi

L'Union calédonienne (UC), l'une des composantes du FLNKS, a récemment affirmé qu'elle n'accepterait pas « une régression des acquis institutionnels ». Or, le projet de Ber-

nard Pons est bien de réduire à néant les marges de manœuvre du FLNKS, dans et hors des conseils de région. Il entend piéger les indépendantistes dans des institutions au sein desquelles il leur sera impossible de faire progresser leurs revendications. Le pouvoir fait aussi le pari que la pression de l'extrême droite et de la présence militaire française renforcée, combinée aux difficultés actuelles du FLNKS, couperont court à toute velléité de relance de la mobilisation indépendantiste sur le terrain.

Plus que jamais, le FLNKS se trouve donc dans une situation difficile. Il lui faudra sans doute manier habilement les possibilités de négociations avec le nouveau gouvernement et les initiatives pour réactiver la mobilisation sur le terrain et rétablir à terme un rapport de forces permettant à la revendication indépendantiste d'aller de l'avant. Dans cette phase délicate de son combat, le FLNKS aura besoin de toute son unité et de tous ses appuis. A nous de répondre d'ores et déjà présent.

Vincent Kermel

ILS LA CACHENT ENCORE

UNE LOI SCÉLERATE

Personne n'en a encore parlé. Rouge dévoile les grandes lignes de l'avant-projet de loi-programme sur la Nouvelle-Calédonie.

□ La création d'un fonds géré par le haut commissaire, destiné à apporter « toute aide à l'accession à la propriété foncière », et « aux entreprises et sociétés en difficulté ou en développement ».

□ L'indemnisation complète des dommages directs causés lors des événements des deux dernières années. Son montant pourra être majoré de 30 % pour les bénéficiaires utilisant leur indemnité pour remettre en état leur bien ou en construire un équivalent.

□ L'attribution au Congrès territorial du pouvoir de déterminer les impôts et

taxes à percevoir au profit de son budget. Cette instance dominée par le RPCR détient ainsi un contrôle direct sur le financement des budgets des régions.

□ La dépossession des conseils régionaux de l'essentiel des compétences qui leur avaient été octroyées par la loi de régionalisation du gouvernement Fabius. C'est dorénavant le territoire qui exercera « les compétences dévolues aux régions ». Leurs ressources financières sont transférées au territoire, qui récupère aussi « les droits et charges liés aux emprunts qu'elles ont contractés ».

□ Les magnats de l'im-

port-export ne sont pas oubliés. Ils pourront bénéficier jusqu'à la fin de l'année d'une exonération sur la taxe générale à l'importation pour « les matières premières destinées à être transformées sur place, les emballages destinés à être utilisés sur place, ainsi que l'ensemble des biens d'équipements lourds ». Mais pour ne pas mécontenter certains capitalistes locaux, cette disposition ne sera valable que « lorsqu'il n'existe pas de production ou de fabrication locales correspondantes ». Jusqu'à la fin de l'année, les sociétés qui se constitueront vont bénéficier « d'une exonération de 75 %

des droits d'enregistrement sur la constitution de sociétés et sur l'acquisition de bâtiments et terrains à usage professionnel ».

□ Les régions pourront seulement élaborer « un projet de développement économique et d'aménagement de l'espace », dont les modalités de mise en œuvre seront soumises à l'approbation du haut commissaire. Toute autonomie de gestion des conseils régionaux est exclue.

□ Le haut commissaire pourra passer, avec chaque région, « une convention fixant les modalités d'enseignement des langues verna-

culaires ainsi que les adaptations éventuelles des programmes aux spécificités locales ». Cette disposition vise à récupérer et à briser le mouvement des écoles populaires kanakes.

□ Enfin, l'organisation d'un référendum est prévue dans un délai de douze mois après l'adoption de cette loi-programme. Il portera sur le choix entre l'indépendance ou « le maintien dans la République française dans le cadre d'un statut fondé sur l'autonomie et la régionalisation ». Mais évidemment, rien n'est dit quant aux modalités électorales.

V. K.

Rouge dévoile

LE TERRORISME QU'ILS OUBLIENT DE DENONCER

Trois bombes. Deux à Marseille, dans le quartier arabe de Belsunce, la dernière à Toulon dans un bar fréquenté par des travailleurs immigrés. Trois bombes et puis cette revendication par un groupe surgi de l'inconnu, le Commando de France contre l'invasion maghrébine. Trois bombes enfin qui doivent dessiler les yeux : le racisme, ce n'est plus un discours, le thème électoral d'un parti qui est d'ailleurs le premier parti de Marseille. Le racisme, ce n'est pas seulement le mépris et l'humiliation. La haine de l'étranger a envahi les rues de Marseille, des cités de la Courneuve, des Minguettes ou d'ailleurs. Elle tue jusqu'ici en prenant la forme d'un tonton lingueur excité, bestial un soir d'éte. Elle tue maintenant de façon pensée, organisée.

Le lendemain des attentats le commando, qui avait déjà revendiqué ses bombes dans la nuit, rappelait l'AFP pour annoncer de nouvelles actions et que « cette fois les morts et les blessés seraient sélectionnés ». Qui se cache derrière ce groupe ? Un émule du défunt groupe Charles Martel, un groupuscule d'extrême droite, des survivants du SAC ? Qu'importe ! Des exaltés se regroupent, prennent confiance et se croient couverts parce que la droite ferme les yeux, parce qu'au Palais-Bourbon un groupe organisé défend leurs idées, alimente cette haine des rues qui devient meurtrière. Les ratonnades des années 1975 sont de retour. Ces attentats n'ont pas fait de victimes mais ils doivent suffire à tuer ce qui peut rester ici ou là d'indifférence face à la présence du racisme.

LES SOVIETIQUES RESTENT A KABOUL

Exit Babrak Karmal. Le secrétaire général du Parti communiste afghan, « démocratiquement » placé à la tête du pays le 28 décembre 1979, vient d'être « démocratiquement » destitué à l'unanimité. Babrak Karmal était entré à Kaboul sur un char soviétique. Son successeur est également poussé par l'Union soviétique. L'agence Tass dit qu'il « est un grand ami » Najiboullah a fait ses armes dans la police politique et tente depuis des mois de semer la division dans les rangs de la résistance. L'URSS, qui explique par ailleurs qu'elle cherche un règlement négocié au conflit afghan, pourrait donc, par ce changement d'homme, manifester qu'elle ne croit plus à la seule victoire militaire.

□ L'horreur des stades continue au Chili. Mercredi dernier, mille trois cents personnes ont été rassemblées dans l'enceinte de celui de Santiago après une rafle dans le quartier ouvrier de Santa Julia.

COREE DU SUD

L'opposition démocratique continue de manifester pour obtenir des élections présidentielles directes. Samedi dernier, la manifestation qui s'est tenue à l'ouest de Séoul, à Inchon, était censée être la septième, et peut-être la plus importante manifestation de masse. Quelque 4 000 ouvriers et étudiants se sont très vite retrouvés confrontés à la police anti-émeute. Ces affrontements semblent avoir provoqué un début de fissure dans les rangs de l'opposition. Les manifestants ont critiqué la modération des leaders du parti pour une nouvelle démocratie tandis que ceux-ci ont mis en garde contre la tentation de la violence.

□ De l'aveu même d'un militaire de l'armée salvadorienne, la guérilla a réussi à priver d'électricité quatre provinces de l'est et du centre du pays après s'être attaquée à deux centres de distribution samedi.

PHILIPPINES LES COMMUNISTES RESTENT A L'OMBRE

Plus de cinq cents prisonniers politiques resteraient encore emprisonnés à Manille, à Luzon et dans l'île de Mindanao. Ces chiffres proviennent d'organisations militantes pour les droits de l'homme et liées à la gauche. Au début mars, Corazon Aquino avait en partie tenu sa promesse électorale, et libéré quelques-uns des prisonniers politiques. Les leaders du Parti communiste notamment avaient bénéficié de l'amnistie. La plupart de ceux qui resteraient en prison seraient des étudiants ou des paysans ayant rejoint les rangs de la guérilla. En les laissant en prison, Aquino céderait à la pression des militaires et notamment de son ministre de la Défense, qui estime que si on libère tous les anciens guérilleros, on doit aussi relâcher tous les soldats qui, sous la dictature de Marcos, ont pu se laisser aller à quelques atteintes aux droits de l'homme.

MURDOCH-LES GREVISTES LA BASTON !

Tous les samedis, depuis que Murdoch a licencié 5 500 grévistes (voir Rouge de la semaine dernière), les ouvriers du livre britanniques manifestent devant les nouvelles imprimeries de Wapping. Samedi dernier, les affrontements avec la police ont été très violents et ont rappelé des scènes déjà vues au moment de la grève des mineurs. La dirigeante de Sogat 82, le premier syndicat britannique du livre, a demandé l'ouverture d'une enquête publique sur le comportement des policiers et le député de la gauche du Parti travailliste, Tony Benn, a accusé ceux-ci de s'être livrés « à une attaque massive contre des manifestants pacifistes ». Samedi prochain, les grévistes maintiendront leurs piquets qui visent à empêcher la sortie des journaux du week-end, très vendus en Grande-Bretagne.

COURTS... ... METRAGES

VOUS AVEZ DIT « FRANCE-LIBERTES » ?

La cohabitation est en train de faire des ravages. Jugez-en puisqu'elle touche aujourd'hui directement le couple présidentiel. Dimanche dernier, Danielle Mitterrand était l'invitée de « Sept sur sept », à la télévision. Tout son propos était axé sur la défense des droits de l'homme et l'annonce d'une nouvelle organisation créée par ses soins : France-Libertés. Au même moment, son mari, François, était à Tokyo en compagnie de champions des droits de l'homme comme Reagan, Thatcher, etc. Tous leurs propos étaient, paraît-il, axés sur la lutte commune contre le « terrorisme ». Sans être particulièrement sectaires, on peut néanmoins croire que les moyens décidés sont quelque peu contradictoires avec les droits de l'homme... Qu'on se souvienne de l'assassinat des grévistes de la faim irlandais en Angleterre, des interdits professionnels en RFA, des mesures répressives annoncées par Pasqua, etc.

Bref, le message de Tokyo sera reçu sept sur sept par tous nos fillets. Heureusement qu'on pourra toujours se plaindre auprès de France-Libertés.

AMITIES PARTICULIERES

« Le RPR a toujours affiché un attachement inconditionnel à la forme républicaine de l'Etat. Au cours de la dernière campagne électorale, Jacques Chirac a inlassablement rappelé que nous vivions sous un régime de « démocratie parlementaire » et l'actuel ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, est à l'origine de la création des cercles « Jules Ferry pour la défense de la République ».

Qui a écrit ces lignes qu'on croirait tirées d'une publication du RPR ? Ne cherchez plus. C'est Alexandre Hébert, responsable FO de Loire-Atlantique dans le dernier numéro de Ouest syndicaliste, l'organe des unions départementales de son syndicat.

□ L'imprimerie Clider de Toulouse est en grève depuis le 21 avril, pour le respect de la convention collective et le paiement des salaires. Le patron, M. Gallego, est le président départemental du groupuscule « Les nouveaux démocrates ». Ce personnage mange à tous les râteliers, qu'il s'agisse du RPR, des harristes ou de Baudis. Il n'hésite pas non plus à s'acquiescer avec le Front national, puisqu'il a imprimé certaines de ses affiches à l'occasion des dernières élections. Affaire à suivre...

UN EMULE DE BERIA

Patrick Besson a trois particularités : il est écrivain, grand prix de l'Académie française, et enfin sympathisant de la direction du PCF, mais sans carte. N'étant que sympathisant, cet écrivain a donc eu la liberté de sévir à plusieurs reprises dans l'Humanité pour y défendre les pires crimes stalinien avec une audace qu'un simple militant n'aurait plus. Et c'est certainement à cause de ce type de prose que beaucoup d'intellectuels proches du PC l'ont quitté.

Marguerite Duras fait partie de ces compagnons de route écœurés par le stalinisme et aujourd'hui attirés par le PS. C'est son choix et ça n'est pas le nôtre. Pas plus que son dernier cri du cœur traitant Georges Marchais et ses camarades de « chiens ». Mais quelle occasion offerte à notre Béria de service.

Dans l'Humanité du 29 avril, Patrick Besson s'en donne à cœur joie ; trois paragraphes pour écraser toute l'œuvre de Marguerite Duras avec cette conclusion : « Tout ça nous menait très loin de Lahore et des agréables petits romans moudains dont Duras nous gratifiait depuis bientôt un demi-siècle. Et si cette chienne, à soixante-douze ans, était devenue tout simplement sénile ? C'est très âgé pour les chiens, soixante-douze ans. »

Une polémique de haut niveau qui va certainement permettre une percée chez les intellectuels.

□ L'hôpital psychiatrique d'Evreux est en grève depuis le 18 avril pour l'embauche de personnel, pour la titularisation des agents et l'amélioration des conditions de travail et le respect de la qualité des soins. Soutien CGT et FO : Centre hospitalier spécialisé de Navarre, 62, route de Conches, 27000 Evreux.

A EN PLEURER

CHABADABADA

Ce n'est pas encore cette fois-ci que Waldheim se fera tailler une culotte kurt. Il est même en barbottage favorable.

Babrak Karmal, patraque car mal, se fait soigner en URSS : aux rayons X, pas chers en ce moment sur le marché kolkhozien. Il en est tout tchernoboulé.

J'en ai causé à Tanakose : super, le coup des bazookas. Quand vous pensez que les Américains n'arrivent pas à lancer une fusée officielle, et que trois gauchos-nippo-glycérinés balancent quatre pruneaux fourrés au sommet du sommet, alors reconnaissez que la technologie japonaise, c'est quelque chose.

Le Paraguay, c'est beaucoup de paras, mais pas très gai. Plus d'un habitant sur dix est passé par les prisons. En France, ça ferait six millions de pékins. Charles Pasqua s'interroge. Pour une fois !

A propos de Pékin, c'est avec une profonde émotion que nous devons évoquer la trahison de notre compatriote, aussi con que patriote d'ailleurs, laquelle n'était autre que son amant chinois. Mais que va devenir l'enfant ?

Cette revue de presse internationale ne serait pas tout à fait complète, sans signaler qu'un Botha d'ordures attend toujours une incinération bien utile au chauffage urbain, et que Duvalier prolonge sa sinécure à Grasse sans certificat médical. Le scandale va-t-il cesser ?

Heureusement, dans le malheur, une leur jaillit : Claude Jelouche sort sur les écrans *Un homme, une femme II, vingt ans après*, avec Anouk Aimée (c'est elle qui le dit) et Jean-Louis Trépanant. Eux aussi, ils font le bilan de la période. On préfère quand même le nôtre. Sans rancune.

Nicolas Jeanson

□ A part la manifestation LCR-LO contre l'agression de la Libye, aucune autre initiative n'a été prise par les organisations du mouvement ouvrier en France. A tel point que l'Humanité a été obligé de publier la lettre d'un lecteur s'étonnant de cette passivité. Il aura donc fallu attendre près de trois semaines pour qu'une organisation assez proche du PC prenne une initiative. Il s'agit du Mouvement de la paix qui vient de décider un rassemblement contre l'intervention US pour le mardi 6 mai à 18 h 30, place de la Madeleine. C'est mieux que rien et mieux vaut tard que jamais.

□ « Comme des millions de Français, je souhaite que Mitterrand soit candidat à la prochaine élection présidentielle. Je serai avec enthousiasme à ses côtés. » N'avez crainte, cette déclaration faite à Antenne 2 par Laurent Fabius ne réduit pas pour autant la liste des partants PS pour la prochaine présidentielle. Aujourd'hui, presque chaque dirigeant du PS qui pense être appelé un jour aux plus hautes fonctions possède ses locaux, son état-major, son club. C'est le cas de Fabius, Rocard, Mauroy, Chevènement, Henu, Poperen, Delors et... Mitterrand lui-même, qui de toute façon et en toute démocratie aura le dernier mot.

COURTS... ... METRAGES

STAGE L'ETE DE LA LCR DANS LA REGION PARISIENNE

Le numéro 3 de Isçi Müca-delesi vient de paraître. Journal bimestriel à destination des travailleurs immigrés en Europe, elle aborde dans la langue d'origine les plus importantes questions concernant l'immigration dans les différents pays ainsi que des articles sur la situation intérieure turque.

Dans le numéro 3, plusieurs articles importants sur les mobilisations ouvrières en RFA et en Belgique, sur les agressions racistes en RFA, les manifestations de solidarité avec les travailleurs immigrés en Suisse et un dossier sur les élections en Hollande et en France.

Pour obtenir le journal, écrivez à : PEC (Isçi Mücadelesi), 2, rue Richard-Lenoir, 93 108 Montreuil. Prix d'un exemplaire : 3 F. Libellez vos chèques à l'ordre de la LCR.

Les lectures et lectrices de Rouge désirant participer au stage, dont le prix est de mille francs tout compris, peuvent remplir le bulletin ci-contre, en joignant deux cents francs d'arrhes (chèques de l'ordre de la LCR) et l'envoyer à LCR-Formation, 9, rue de Tunis, 75011 Paris. Pour tous renseignements complémentaires, appelez le 43 67 62 62.

Des stages similaires seront organisés par la LCR dans d'autres régions. Pour se renseigner, écrire au journal.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Adresse :

Professions :
Lieu d'emploi :
Syndicat :

Relations syndicales :
En contact avec la LCR :
Sans contact avec la LCR :

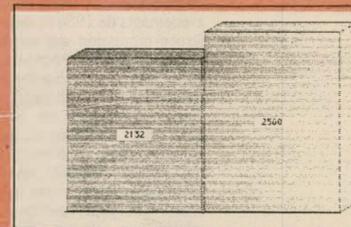
Age :
Sexe :
— Une crèche-garderie peut être organisée pour les enfants.
— Je viens avec enfants, âgés de :
— On peut me téléphoner au numéro :
de h à h.

En raison du pont de l'Ascension, Rouge paraît exceptionnellement sur vingt pages. Nous reviendrons la semaine prochaine à une pagination normale.

ABONNEMENTS MILITANTS ENCORE UN EFFORT

2 132 abonnements militants comptabilisés, le mardi 6 mai. On se rapproche lentement de l'objectif des 2 500. Il faut toutefois signaler que nous avons presque un mois de retard.

Rien n'est donc plus urgent que de donner le dernier coup de collier. Nous vous l'avons dit, nous ne vous le répétons donc pas longuement : la survie de votre hebdomadaire favori, ce souffle d'air frais qui balait hebdomadairement votre existence, dépend de vous. Ne le laissez pas baïllonner !



1^{er} MAI A MARSEILLE

Plusieurs milliers de personnes à l'appel des syndicats et partis de gauche. La LCR avait pris l'initiative d'un cortège unitaire antiraciste et antifasciste, qui rassembla

plus de trois cents personnes, dont plusieurs dizaines de la LCR. Un cortège dynamique, aux mots d'ordre combattifs, contre les mesures gouvernementales et les attaques anti-immigrés du Front national. Des manifestations étaient convoquées contre les attentats racistes et fascistes du dernier week-end.

CONFERENCE-DEBAT

CHILI:

Trois années de « Protestas » et l'Accord national pour la transition démocratique

Avec la participation des organisations politiques chiliennes
MAPU-CHILE, MIR, IV^e INTERNATIONALE

JEUDI 15 MAI
A 19 H 00

Maison du Mexique
9c Bv. Jourdan
M^o Cité Universitaire



CENTRE D'ETUDES MARXISTES SUR L'AMERIQUE LATINE JOSE CARLOS MARIATEGUI

LIGNE OUVERTE A DEFENDRE

Le Collectif viol vient à peine de mettre en place une ligne d'appel gratuit qu'il a déjà des soucis quant à la survie de cette initiative. Créé en mai 1985, le collectif féministe contre le viol a su multiplier les actions depuis sa naissance : diffusion d'un manifeste, organisation de la manifestation boulevard Magenta à Paris. Sa dernière idée (ouvrir une permanence téléphonique six jours sur sept pour les victimes d'agressions sexuelles) avait rapidement reçu le soutien d'Yvette Roudy. Le ministère des

Droits de la femme avait décidé de financer un an de numéro vert.

Or, aujourd'hui, aucune subvention n'a encore été reçue. La permanence fonctionne depuis le 8 mars et la première facture de téléphone tombe cette semaine. Les femmes du collectif ont des raisons de douter de la volonté du nouveau gouvernement d'honorer les engagements d'un ministère qui est depuis passé de vie à trépas.

La permanence répond cependant à un réel besoin. Au bout de dix jours de

fonctionnement, le collectif pouvait déjà dresser un bilan : une moyenne de trente appels par jour. Les femmes, pour la majorité, téléphonent de province et viennent de subir un viol dans l'heure ou la journée précédente. La survie de la permanence est indispensable mais il faut aussi multiplier les relais. Les femmes ont besoin d'un lieu d'écoute où elles puissent rencontrer solidarité et soutien, où elles puissent s'informer, recevoir des soins et des conseils juridiques dans le cas où elles engagent des poursuites.

La permanence téléphonique n'est qu'un début. L'initiative doit se poursuivre. C'est le seul moyen, pour l'heure, de mettre en évidence la demande des femmes et faire pression sur les pouvoirs publics afin qu'une politique d'accueil soit mise en place, et qu'une dénonciation collective de ce crime puisse enfin apparaître. En attendant, faites connaître l'existence de cette permanence (☎ 05 05 95 95). On peut appeler de partout en France sans indicatif et la communication est gratuite.



« Fidélité au peuple, fidélité au parti. »



La relative souplesse politique et économique du système est la conséquence indirecte des événements de 1956.

HONGRIE, TERRE DE PARADOXES

Alliée fidèle de Moscou, la Hongrie s'intègre chaque jour davantage au monde occidental. En dépit de l'austérité en vigueur, elle demeure attirante aux yeux des Tchèques ou des Polonais. C'est la force d'un « modèle » qui a pourtant ses limites.

De 1970 à 1980, la Hongrie est passée de la troisième à la première position pour les ventes de voitures (par rapport à la population) au sein des pays de l'Est. 66 % des nouvelles habitations sont privées — contre 8 % en URSS — ce qui alimente par ailleurs « l'économie souterraine » et ses multiples combines. Comparée aux autres pays de l'Est, la Hongrie paraît donc une terre d'abondance.

Le pays connaît une relative souplesse politique et économique. C'est là une conséquence indirecte des événements de 1956 et de la féroce répression qui suivit l'insurrection de Budapest, qui ont profondément traumatisé la population. Cette souplesse s'est traduite par un dynamisme culturel certain, notamment une grande créativité dans le domaine des sciences sociales. On peut également relever une relative liberté des prix, la reconnaissance et le développement d'activités non étatiques, la législation régissant l'artisanat privé. La société hongroise s'affirme comme pluraliste, caractère que les lois électorales de 1983 et de 1985 ont encore renforcé, avec l'institution de la pluralité des candidatures. Néanmoins, dans ce climat de tolérance, les libertés d'ac-

tion laissées au petit nombre de contestataires (pour la plupart des intellectuels) se sont vu fixer des limites à ne pas dépasser.

Cependant, depuis 1983, le « modèle hongrois » connaît des jours difficiles. L'endettement international s'est considérablement accru. Les salaires réels ont baissé de 4 % au cours de l'année 1983. Le gouvernement a sévèrement contingenté les importations. Mais parallèlement, il a décidé de relancer la réforme économique, en garantissant la couverture sociale

des travailleurs indépendants, en développant « l'esprit d'entreprise », en créant des zones franches et en accueillant des entreprises à capitaux étrangers. Plus récemment encore, on a introduit dans l'industrie de nouvelles formes de gestion. Les directeurs, longtemps nommés par les ministères, sont désormais élus par le conseil d'entreprise et ils peuvent prendre en charge des décisions importantes, tandis que l'Etat ne se charge plus automatiquement des pertes des entreprises mal gérées.

Les sacs FNAC ou les pochettes Stuyvesant et Marlboro s'arrachent à prix d'or.



Istvan Kemény¹, installé en France depuis 1977, a longuement étudié la vie des ouvriers hongrois dans les années soixante et soixante-dix. Il a tenté de « connaître et comprendre les motivations des hommes et les possibilités qui leur étaient offertes, ainsi que leurs idées et leurs conceptions sur le monde et sur eux-mêmes ». A ce titre, son enquête est une véritable mine d'or sur les conditions d'existence réelle de la classe ouvrière. Ses travaux illustrent en particulier l'ampleur de la résistance dans la société hongroise : « Les ouvriers, comme d'autres groupes de la population, n'exécutent qu'en apparence les instructions. En réalité, ils les déjouent, les contournent ou s'y opposent délibérément. »

Le développement de la technique, lié à la modernisation de l'industrie, a entraîné le développement de la complexité de l'organisation du travail. Mais, comme partout ailleurs, plus il y a d'instructions écrites, de règles scientifiquement établies, plus surgissent des procédés non écrits instaurés par la pratique. Ainsi, l'organisation formelle du travail en Hongrie ne peut satisfaire qu'à 50 % la demande en outils. Pour que l'ouvrier puisse fournir le travail que l'on

attend de lui, il doit avoir recours à ses relations informelles. Il a des amis et connaissances à l'atelier où l'on fabrique des outils, il y va et convainc ses copains de satisfaire leurs besoins d'une façon irrégulière. Si ces gens refusaient de commettre des irrégularités, l'usine cesserait de fonctionner.

Etre ouvrier...

Toutefois, le long d'une chaîne, à cause du manque d'outils, la durée du montage se prolonge et cela rend très difficile le respect des temps de la norme et de la cadence. Mais le manque de pièces détachées et leur mauvaise qualité sont bien plus graves que le manque d'outils et leur faible efficacité. Un chef d'équipe raconte : « Les pièces détachées sont bosselées, enfoncées, endommagées. Si on retournait les déchets, il faudrait un autre transport. » Mais pourquoi les usines hongroises acceptent-elles des autres usines hongroises des produits inacceptables ? C'est bien sûr parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Leurs partenaires sont bien souvent en situation de monopole. De plus, les prescriptions sévères obligent à réaliser le plan et cette condition implique à

LETTRE DE BUDAPEST

Un jour de la fin du mois d'octobre, sur la place Marx, une grande place où les échangeurs routiers s'entrecroisent devant la gare de l'Ouest, une belle construction de verre et d'acier élaborée par Gustave Eiffel. L'imposant centre commercial « Skala métro », fierté des Hongrois, est bondé. Nombreux sont les gens qui ont déjà quitté leur travail pour faire les cadeaux de Noël. En réalité, les magasins sont noirs de monde toute la journée, les Hongrois n'hésitant pas à faire leurs courses sur leur temps de travail.

Sur un mur du boulevard Lénine, des affiches vantent les mérites du « Fast food city grill ». Le hamburger fait en effet partie intégrante de la vie des Hongrois, et c'est vrai qu'il est impossible de manger autre chose dans les rues. Alors de nombreuses échoppes se sont montées au détour des rues et des places. Une véritable chaîne industrielle s'est ainsi constituée dans toute la ville. C'est une mode pro-américaine, mais c'est aussi une nécessité car les Hongrois font la journée continue de 8 h 00 à 16 h 00 et vont souvent grignoter dans la rue pendant la demi-heure de leur pause déjeuner.

A côté de ses affiches « in », d'autres sont placardées dans toute la

ville, celles du 7 novembre, pour la révolution d'Octobre. Affiches de Lénine dans toutes les vitrines, comme dans une boutique de jeans et de fringues branchées, où ce pauvre Vladimir Illitch reste encadré d'autocollants « I love Los Angeles ». Un rite presque religieux d'une idole trahie côtoyant une mode funeste, c'est le cocktail peu banal qu'offre la société hongroise à ses visiteurs.

On peut rencontrer des jeunes arborant des tee-shirts aux couleurs de telle ou telle multinationale américaine, des adolescents cuirassés de badges hétéroclites, pourvu qu'ils viennent de l'Ouest. Sur la place de la Libération, les sacs FNAC ou les pochettes imprimées Stuyvesant et Marlboro s'arrachent à prix d'or, tandis qu'un vieux magnéto hurle le dernier tub de hard-rock à la mode dans les boîtes de la ville. Au sous-sol, un vieux bonhomme diffuse à la sauvette *Hesti Hirlap*, le journal du soir, à côté d'une quinzaine de paysans et de tziganes venus de province pour vendre leurs produits. Un peu plus loin encore, un jeune gratte à sa guitare de bons vieux airs de Bob Dylan et de Simon et Garfunkel...

Correspondant à Budapest
Denis Kovacs

qualifié fera du travail payé en heures supplémentaires, au prix de l'exploitation maximale de sa capacité de travail. Certains ouvriers ne feront pas les heures supplémentaires à l'intérieur de l'usine où ils travaillent, sauf lorsque celles-ci sont imposées par la direction, mais ils chercheront ailleurs des travaux complémentaires. D'après les enquêtes, on note que les ouvrières en général n'ont ni le temps ni l'envie de faire ces heures supplémentaires. En effet, le centre de leur vie reste la famille et les enfants et elles ne travaillent que pour arrondir le revenu familial et souvent pour avoir un revenu dont elles peuvent disposer librement voire même en partie le dissimuler à leur mari.

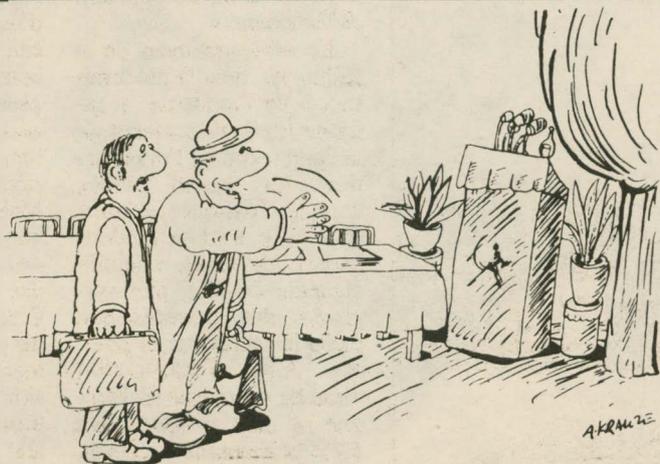
Economie cachée

En 1976, dans toute l'industrie, les normes ont été fortement augmentées. Du coup, les ouvriers ont massivement refusé de faire des heures supplémentaires et en conséquence les plans de production n'ont pu être exécutés. Finalement, les dirigeants ont dû céder, d'une manière informelle, à l'aide du calcul des rendements. Le gouvernement hongrois, comme ceux des autres pays de l'Est voudrait augmenter l'intensité du travail, mais c'est pour eux un véritable casse-tête. En effet, les dirigeants de l'usine ne peuvent garder leur pouvoir et leurs positions relativement confortables que s'ils suivent les directives d'en haut et s'ils essaient d'augmenter l'intensité du travail. Mais ils ne peuvent pas aller trop loin. Si la situation des ouvriers devenait trop défavorable, ceux-ci quitteraient l'usine ou n'accepteraient pas de faire des heures supplémentaires. Ils travailleraient moins que d'habitude pendant le temps de travail normal. Alors l'usine ne pourrait pas exécuter le plan et satisfaire les commandes.

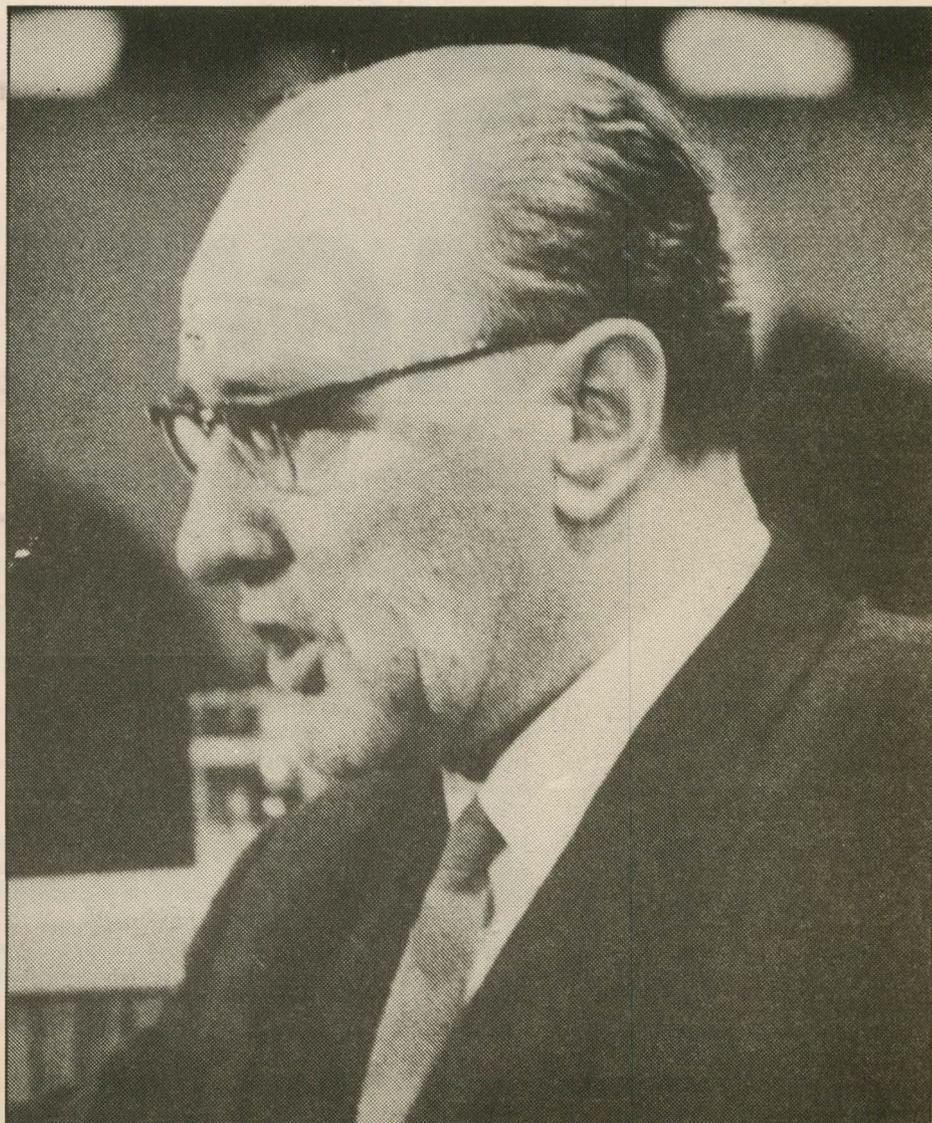
Alors, pour arriver quand même à « boucler » le plan, le directeur met en place des heures supplémentaires. Celles-ci sont devenues l'axe central de l'organisation du travail. Comme le salaire accordé actuellement pour l'horaire normal ne suffit pas pour vivre, celui qui veut travailler et qui est

l'avance l'acceptation des produits défectueux. Du coup, la chaîne fonctionne « souplement », les cadences y sont nécessairement irrégulières, mais comme il faut remplir le plan tous les mois qu'il pleuve ou qu'il vente, les malfaçons s'accumulent elles aussi. Et il faut, à leur tour, les réparer.

Dessin extrait de *l'Alternative*.



« — Mon fils, un jour tout cela sera à toi ! » A. Krauze



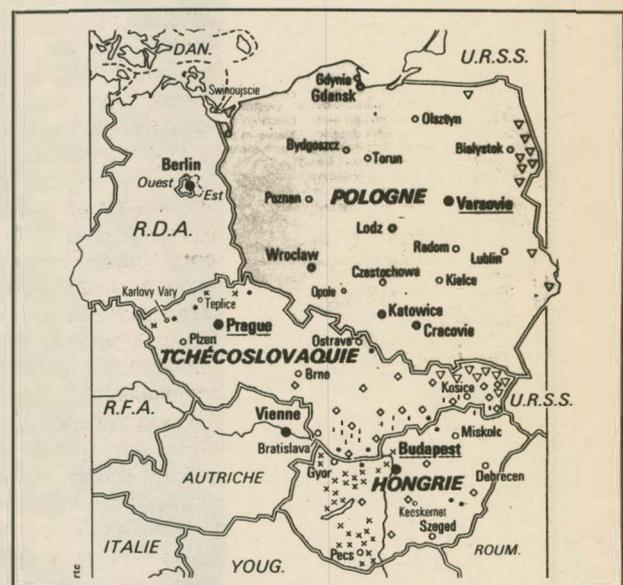
Janos Kadar, l'inamovible secrétaire général du parti.

« En Hongrie, on reconnaît un seul des droits de l'homme : le droit à la paresse. » Cet adage s'avère à la fois vrai et faux. Vrai, en ce que certains peuvent ne rien faire pendant leur temps de travail. Faux, puisque d'autres travaillent énormément et qu'ils ne peuvent pas faire autrement pour gagner leur vie. 10 à 15 % des ouvriers travaillent cent soixante-dix heures par mois sans heures supplémentaires ou travaux au noir, avec un salaire mensuel de trois mille forints qui ne peut pas suffire à la satisfaction de leurs besoins. Un kilo de viande revient à quatre-vingts forints et une bouteille de vin coûte quarante forints. Ce sont des jeunes qui vivent chez leurs parents et qui ne connaissent pas encore assez les « règles du jeu » ou bien les femmes des ouvriers qualifiés. Tous les autres ouvriers font soit des heures supplémentaires en travaillant en tout jusqu'à soixante-dix heures par semaine, soit des travaux agricoles, soit encore ils travaillent dans le secteur privé ou accomplissent des travaux au noir.

Cette situation conduit au développement d'une « économie cachée » dans la société hongroise. Ainsi, la plupart des maisons familiales sont construites en fin de semaine par le secteur privé. Même les appartements

sont en partie construits par des entrepreneurs de maçonnerie avec qui des « coopératives de construction », qui réunissent une dizaine de familles, passent de contrats illégaux. On estime en outre que 60 % des réparations et des services pour la population sont effectués par le secteur privé

jour à des petites exploitations. Enfin, le travail agricole saisonnier constitue un phénomène massif pour les ouvriers des villes. Dans les usines où l'absentéisme est en dessous de 12 % en hiver, il atteint 25 % au moment des récoltes ou des vendanges ! Istvan Kemény, au terme de ses enquêtes,



légalisé. Dans le domaine de l'agriculture ce sont les petites exploitations des ouvriers et des travailleurs non agricoles qui jouent un rôle croissant dans la production du secteur privé. Si on recense officiellement 907 000 travailleurs agricoles, on estime que 1 300 000 travailleurs non agricoles consacrent en moyenne deux heures par

affirme que si la moitié du travail accompli en Hongrie est officielle et relève du marché contrôlé, l'autre moitié n'est pas enregistrée et se déroule sur le marché caché.

Natacha Brink

1. Istvan Kemény. *Ouvriers hongrois. 1956-1985*. Essai. L'Harmattan. Traduit par V. Charaire.

« SUS AUX AGITATEURS »

L'armée n'a pas cédé une once de pouvoir depuis le départ de Duvalier. Elle a, depuis le 26 avril, un nouveau massacre à son actif.

Des milliers d'Haïtiens sont morts dans les gèoles et les salles de torture de l'ancien pénitencier de Fort-Dimanche. Samedi 26 avril, un cortège s'en approche, désirant rendre hommage aux victimes du massacre du 16 avril 1963. Soudain, une fusillade éclate. Huit personnes s'écroulent, mortes. Cette tuerie perpétrée par l'armée au pied même de Fort-Dimanche prend valeur de symbole. La leçon est claire : tant que l'armée n'aura pas été démantelée, elle sera une menace permanente pour le peuple haïtien. Il en est de même du Conseil national de gouvernement, qui a couvert ce qu'il a appelé « une réaction normale » de soldats contre « une tentative d'invasion de leur caserne par des éléments manipulés ».

Sous la pression populaire,

le Conseil national de gouvernement avait dû, ces dernières semaines, se séparer de ses éléments les plus duvaliéristes et lever le couvre-feu. Il avait même affirmé que, comme tous les Haïtiens, les communistes avaient droit de cité dans le pays. Mais cachez le naturel... il revient au galop.

Actuellement en Haïti, on parle beaucoup de complots tramés par les « ton-ton macoutes ». L'armée et le gouvernement seraient bien incapables de s'y opposer. N'ont-ils pas laissé des milliers d'entre eux gagner la république Dominicaine voisine, et parmi eux, leur chef, madame Max Adolphe ? Quant à Luc Désyr, un des pires bourreaux, son départ avait été arrangé en secret. Heureusement, une employée d'Air-France (licenciée depuis, selon *Libération* du 26

mars) donna l'alerte. Et des milliers de manifestants envahirent l'aéroport.

Une organisation par jour

Tout en déplorant la « réaction disproportionnée » des forces de l'ordre, un des organisateurs du cortège du 26 avril a expliqué qu'il y a eu provocation délibérée et que le premier coup de feu était parti de la foule. Le Conseil national de gouvernement a sauté sur l'occasion pour mettre en cause plusieurs personnalités politiques, accusées d'avoir « essayé de capitaliser sur la mort des victimes pour lancer des appels à la grève générale, à la sédition et à la révolte ». Il a cité quatre noms : Rockefeller Guerre,

Gérard Gourgue, René Théodore et Evans Paul.

Rockefeller Guerre est un ancien député ayant appelé à la grève générale après le massacre du 26 avril. Mais il s'est rétracté après les déclarations télévisées du gouvernement. Gérard Gourgue, secrétaire de la Ligue haïtienne des droits de l'homme était, après le départ de Duvalier, membre du Conseil national de gouvernement. Il en a démissionné le 20 mars à la suite d'une première tuerie perpétrée par l'armée. Quant à René Théodore, c'est le secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), il est revenu d'exil le 17 mars et peut agir librement.

Le PUCH a déjà ouvert trois locaux dans le pays. Il entend suivre une ligne assez modérée et craint comme la peste de se mettre

à dos l'Eglise, sous peine de se couper d'une partie de sa base. Cette dernière a dû effectuer un tournant début avril et se prononce maintenant pour une réforme agraire.

Enfin, Evans Paul, encore appelé Kom père Plim, est un homme de théâtre et de radio. Il fait partie du Comité d'unité démocratique, qui a organisé une gigantesque manifestation le 24 mars, afin de réclamer un gouvernement civil. Pour le comité, ce gouvernement provisoire serait notamment chargé d'organiser des élections à une Assemblée constituante. Le comité regroupe quelques-unes des nombreuses organisations créées depuis trois mois. On dit qu'il ne se passe pas une journée sans que naisse une organisation en Haïti, que ce soit un comité syndical, une Ligue des anciens prisonniers politiques ou un comité de vigilance patriotique. Cela n'est pas pour plaire à tout le monde.

En tapant du poing sur la table, le Conseil national de gouvernement ne s'adresse pas seulement aux hommes politiques, il vise le mouvement de masse qui n'a cessé de se développer depuis la chute de Duvalier. A titre d'aide, les Etats-Unis lui ont fait parvenir pour trois millions de francs de matériel anti-émeutes. Il est maintenant question qu'ils envoient des conseillers militaires.

Arthur Mahon

L'état de grâce aura fait long feu. Les successeurs de Duvalier ont très vite révélé leur vrai visage.



L'installation de zones franches est une maladie qui se développe à l'échelle de la planète. On en parlait en France, il y a peu de temps encore, comme d'une réalité exotique. On plaignait au

passage les travailleurs d'Asie du Sud-Est qui y fabriquent souvent les appareils électroménagers, ou les chaînes haute-fidélité en vente à bas prix dans les supermarchés de l'Hexagone... Et puis l'on

passait à autre chose. Tout cela paraissait bien loin.

Aujourd'hui, la menace est déjà dans les murs. Bordeaux, Nantes, Saint-Nazaire sont en

voie d'être transformées en zones franches « made in France ».

A l'heure de la déréglementation, de la flexibilité, du marché mondial, du libéralisme à tout vent, c'est une des ressources de

la vaste palette qu'utilisent les patrons contre les travailleurs. Un sale coup de plus, à propos duquel il est temps de faire le point.

Michel Morel

Depuis une vingtaine d'années, les zones franches prolifèrent dans le tiers monde. Leurs caractéristiques ? Le faible coût du travail. Comme par hasard, elles se répandent aujourd'hui en Europe. Et en France.

Malaisie, Thaïlande, Philippines, Indonésie... Les zones franches prolifèrent depuis le début des années soixante. Véritables enclaves ou camps retranchés. Traçons un peu le décor. Au milieu d'une zone portuaire de préférence, des grillages entourent les bâtiments de plusieurs filiales de groupes multinationaux ou d'entreprises sous-traitantes. On fabrique ici des produits à haute valeur ajoutée. Des composants électroniques par exemple. On compte une majorité de femmes, et même des enfants, parmi les travailleurs qui passent en moyenne de dix à douze heures par jour dans les ateliers. Une bonne partie d'entre eux vivent d'ailleurs le reste du temps dans la zone franche. Dans des baraques plutôt malsains. Les salaires sont le plus bas possible. C'est avant tout le faible coût du travail qui a poussé plusieurs grands trusts à s'installer dans les zones franches concernées. Ils ont délocalisé — selon le terme consacré — leur production. Ils fabriquaient auparavant leurs produits dans les pays industrialisés. Les salaires élevés, la puissance des syndicats, le respect obligé des lois du travail et des lois fiscales en vigueur, les ont poussés à chercher ailleurs un prolétariat plus facilement exploitable. Dans le tiers monde. Pour faire bonne figure, ils prétendent contribuer ainsi tout de même à l'industrialisation des pays « en voie de développement ».

Ici, il n'y a ni syndicats ni lois sociales. C'est la jungle. Le droit de grève est évidemment inconnu. La protection sociale, l'hygiène et la sécurité n'existent pas. Ceux ou celles qui auraient envie de se plaindre, de revendi-

quer leur dignité, prendront très vite la porte de la zone franche. Le réservoir de main-d'œuvre, à l'extérieur, est inépuisable. Les produits fabriqués ne sont pas, bien sûr, destinés à la consommation des habitants du pays concerné. Tout est destiné à l'exportation vers les pays riches. Les coûts de transport par les moyens modernes (avions, cargos, conteneurs...) demeurent encore plus avantageux que le coût du travail dans les pays occidentaux.

Pour faciliter le commerce des grands groupes multinationaux, les arrangements avec les régimes en place vont de pair avec l'exploitation sans limite des salariés de la zone franche. Il n'y a ni taxes à l'exportation ni droits de douane. Les entreprises sont, en règle générale, exonérées d'impôts sur les bénéfices et autres charges fiscales. La bourgeoisie locale tire des revenus faciles de l'installation de la zone franche. La vente ou la location des terrains, l'installation et la construction des bâtiments, de multiples dessous-de-table rentrent directement dans sa poche. Elle bénéficie en même temps d'une réserve de travail, au service des pays industrialisés, qui lui évite de se poser le problème de sa propre industrialisation. Tout bénéfice.

La zone franche est bel et bien une zone de franche exploitation, de surexploitation, l'un des multiples aspects du pillage du tiers monde par les pays industrialisés.

Qu'est-ce qui peut donc permettre aujourd'hui aux gouvernements occidentaux et aux états-majors des grands groupes industriels de réimporter certaines fabrications sur leur territoire d'origine, et d'importer en même temps l'installation d'une zone franche ?



Ces jungles baptisées zones franches

C'est au tout début des années quatre-vingt que le phénomène commence à se répandre. En Grande-Bretagne, une dizaine de zones franches sont créées en 1981, une douzaine en 1982. Le même processus est enclenché aux USA où l'on en compte une vingtaine. La Belgique installe huit « zones franches d'emploi ».

L'appellation, l'ajout du mot emploi, est un bon indicateur des raisons de fond qui amènent les gouvernements et les industriels des pays occidentaux à se lancer « chez eux » dans la création de ces zones. La crise, l'expansion du chômage, sa permanence, leur semblent être les conditions idéales pour imposer des normes de travail, en rupture avec la légalité en vigueur jusqu'alors dans les pays concernés et pour bénéficier d'exonérations de charges fiscales et douanières sans limites. Le coût du travail s'est de plus réduit dans les pays industrialisés depuis les années soixante. Les salaires sont en baisse, ou tout au moins gelés. Le chômage, une fois encore, pèse sur le niveau de rémunération des travailleurs actifs. La démarche, au fond, est semblable à celle utilisée dans les pays d'Asie du Sud-Est. L'exploitation accrue passe d'autant mieux lorsque des millions de travailleurs, chômeurs, sont sans ressources. En Thaïlande, la zone franche peut sembler un moindre mal que la misère tout court. A Liverpool ou à Bordeaux, elle semble moins lourde à supporter si elle crée — tout de même ! — quelques centaines d'emplois pour des dizaines de milliers de chômeurs.

Sous des étiquettes variées, « zones d'entreprises », « zones d'emploi », les gouvernements, quels qu'ils soient, dissimulent en fait leurs zones franches. Un rapport remis au conseil régional d'Aquitaine en vue de la création de la zone franche de l'estuaire de la Gironde est, de ce point de vue, tout à fait explicite : « Les zones d'entreprises et les zones d'emploi sont des inventions plus récentes où l'on a décidé d'étendre l'idée de zone franche à d'autres formes de déréglementation. Il s'agit ici d'allègements fiscaux et d'assouplissements réglementaires dont l'objectif est de stimuler l'activité générale et de favoriser la production pour le marché national (...). »

La politique mise en œuvre tient compte, bien sûr, des réalités sociales du pays concerné... Difficile d'abolir tout d'un coup les lois sociales en vigueur depuis des décennies. Cette différence — de taille ! — avec les pays du tiers monde demeure. Même si ces lois elles-mêmes sont en cours de déréglementation : flexibilité, précarisation et autres suppressions des autorisa-

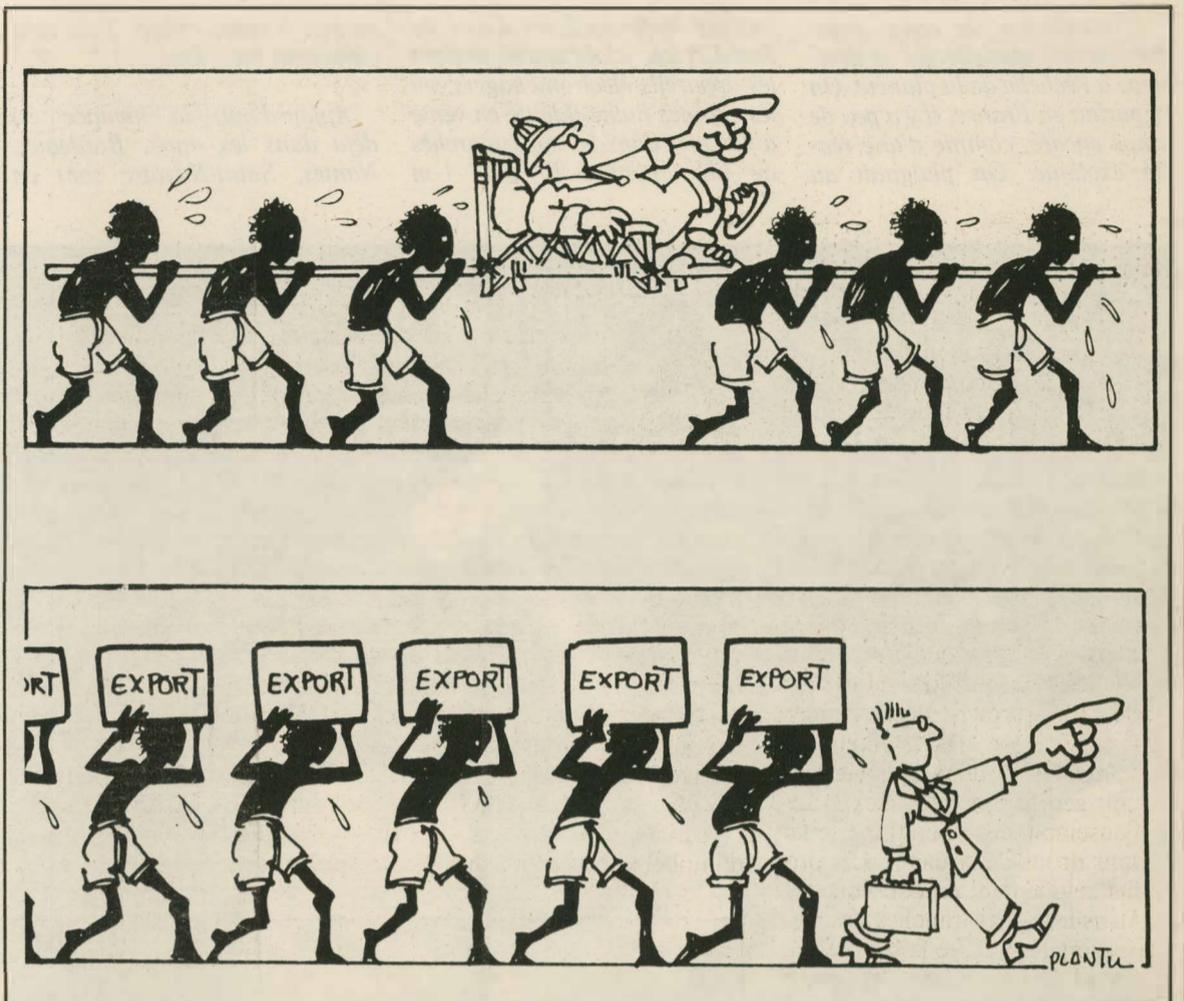
tions de licenciement. On commencera donc par l'exonération maximum des charges financières, sociales ou douanières pour les entreprises qui s'installent dans les « zones franches d'emploi ».

Les quatorze « pôles de reconversion » mis en place par le gouvernement Mauroy en 1983 relèvent de cette logique imperturbable. Le gouvernement, cohérent et conséquent, prenait d'ailleurs position à la même époque en faveur de la création de « zones franches portuaires ». « Afin d'encourager l'utilisation des capacités d'accueil et de stockage des ports français par des opérateurs étrangers (...), de promouvoir dans les principaux pôles portuaires des zones industrielles et commerciales franches par aménagement des régimes douaniers suspensifs. »

Inutile de dire que les partisans du libéralisme à tout crin, du « moins d'Etat » y trouvent leur compte. Madelin, ministre de l'Industrie du gouvernement Chirac-Balladur, se voyait déjà créer des zones franches quasiment partout. De Brest à Marseille, en passant par Dunkerque... Légèrement modéré par les compromis passés au sein du gouvernement, son projet vient d'être rebaptisé « zones d'emploi » ! Selon les projets de loi en discussion au Parlement, le gouvernement pourra consentir « pour une durée limitée, aux entreprises situées dans certaines zones où la situation de l'emploi est particulièrement grave, des exonérations ou des réductions d'impôts d'Etat ou de cotisations sociales, ou encore modifier pour une période limitée les règles d'assiette des impôts d'Etat auxquels ces entreprises sont assujetties »

Selon le ministre de l'Industrie, ces zones ne se substitueront pas aux « pôles de reconversion » mis en place par le gouvernement Mauroy, « elles seront un plus ». Elles ne seraient pas non plus prétexte à « déréglementation sociale » pas plus qu'à une « modification du SMIC ».

Zones franches, pôles de reconversion, zones d'emplois, c'est une vaste entreprise de déréglementation qui est à l'œuvre sur l'ensemble du territoire. Et les assurances de non-déréglementation sociale du ministre Madelin n'ont aucune raison de nous rassurer. On est encore loin, certes, des conditions de vie et de travail dans les zones franches des pays du tiers monde. Mais lorsque la déréglementation commence, lorsque l'adaptation des lois en vigueur à chaque zone particulière devient une règle, où tout cela peut-il bien s'arrêter ? A votre avis ?



Dessin de Plantu extrait de *C'est le Goulag*. Editions La Découverte/Le Monde.

On compte aujourd'hui quatre cents zones franches réparties sur les cinq continents. Elles regroupent environ 10 % des échanges commerciaux in-

commerciaux implantés dans plusieurs pays peuvent ainsi entreposer leurs produits sans contrôle, sans droits de douane, dans les zones franches, avant de les expédier vers d'autres pays ou continents.

Grèce. En France, le port du Havre a été récemment doté de « magasins francs » ; la création de zones franches à Bordeaux, à Nantes-Saint-Nazaire, à Marseille-Fos, à Brest et en Alsace, est à l'étude ou en voie de réali-

Où, comment, pourquoi ?

On compte plusieurs centaines de zones franches dans le monde. Par-delà les différences, les spécificités sont communes.

ternationaux. D'ici 1990, cette proportion devrait doubler.

A l'origine, ce sont des zones « délimitées » réservées au commerce. L'Etat national assouplit les mesures fiscales ou douanières en vigueur sur son propre territoire. Les entreprises, les groupes industriels ou

Les ports francs de Stockholm ou de Hambourg sont parmi les plus connus d'Europe. En Italie, les principaux ports (Gênes, Naples, Palerme) possèdent leurs dépôts francs. En Espagne, Barcelone, Vigo, Gibraltar sont des ports francs, tout comme le Pirée et Salonique en

sation. La Grande-Bretagne a transformé en 1984 Cardiff, Liverpool et Southampton en « zones franches portuaires ». Les ports francs ne sont pas une découverte. Ils existaient déjà dans l'Antiquité, comme le commerce !

Rendons d'ailleurs à César ce

qui lui appartient : la France a une très vieille expérience des ports francs. D'où l'étymologie du mot — mais oui ! Marseille était un port franc dans les temps antiques. Au Moyen Age, plusieurs villes et ports furent franchisés, dont la ville de Bordeaux. Colbert — ce vieil ennemi des libéraux — puis la République supprimèrent ces exceptions à la règle. Le développement de l'Etat centralisateur écartait, encore très récemment, l'idée même de zones franches. Sur le territoire métropolitain en tout cas (!).

Mais depuis l'Antiquité et le Moyen Age, l'industrie s'est ajoutée au commerce. Les zones franches sont évidemment devenues des lieux d'implantation privilégiés des activités industrielles. Chaque fois qu'il s'agit de transformer des matières premières ou des produits importés en produits manufacturés qui seront ensuite réexportés, l'ensemble des opérations se fait sans droits de douane ! Les profits augmentent en conséquence. Dans les zones franches des pays du tiers monde, le faible coût du travail accroît encore les bénéfices.

Le port franc et la zone franche tendent donc à devenir une zone industrielle. Depuis la fin des années soixante, celles-ci ont essaimé sur tous les continents. On en trouve quelques-unes en Afrique, en Egypte, en Tunisie, à l'île Maurice, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire... Elles sont déjà plus nombreuses en Amérique latine, aux Caraïbes et en Amérique centrale. Le Mexique a été à l'avant-garde du mouvement. On y compte aujourd'hui sept zones franches qui emploieraient environ sept cent mille travailleurs. Porto-Rico, la Colombie, El Salvador ont suivi le mouvement. Les zones franches au Brésil emploient environ trente mille personnes.

Mais c'est incontestablement le continent asiatique qui détient tous les records. La Corée du Sud emploie cent vingt mille personnes en zones franches, la Malaisie quatre-vingt mille, Taïwan est un modèle du genre. Les zones franches se sont largement développées aux Philippines, au Sri-Lanka et en Indonésie. Pour ne pas parler de Hong-Kong, de Macao ou de Singapour qui sont en quelque sorte des « Etats-zones franches ».

Aujourd'hui, le mouvement se redéploie vers les pays industrialisés. Les ports francs deviennent des zones industrialisées. Il existe une centaine de zones franches aux USA, auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses zones industrielles. Elles sont présentes également en Irlande, sous des formes diverses en Angleterre, en Belgique, en France... □

Bordeaux, la zone...

La presqu'île de Bassens, près de Bordeaux, a été choisie pour l'implantation d'une zone franche. Une bataille décisive s'engage.

A Bordeaux, tout le monde sait qu'une zone franche est en cours d'installation dans l'estuaire de la Gironde. Mais où, quand, comment ? Là, c'est le mystère. Hormis les élus du conseil régional et les têtes pensantes du patronat local sans doute, personne ne sait plus rien. Les travailleurs de la région bordelaise, qui sont pourtant les premiers concernés, en sont réduits aux hypothèses. C'est d'abord ce silence tenace que les militants de l'Union locale CGT de la presqu'île de Bassens — lieu d'implantation probable de la

chelin, la Cofaz, Cofrablack ont été rachetées par des trusts étrangers ou filialisés ; la sucrerie a fermé. Toutes ces entreprises pratiquaient l'import-export (!). Dans la région, le chômage s'est largement accru. Le décor dans lequel ouvrirait la zone franche prend tout son sens : un large réservoir de main-d'œuvre qui peut faire accepter tout et n'importe quoi à ceux qui, malgré tout, trouveront un emploi.

Perte des avantages acquis, déréglementation accrue viendront s'ajouter aux licenciements et restructurations en cours ces dernières années. Le poids économique de la zone

développement. Cautionnant ainsi la surexploitation des travailleurs des pays concernés et la déréglementation internationale mise en œuvre par les groupes industriels des pays occidentaux. Les travailleurs vont maintenant en payer les conséquences. Sans que quiconque — les patrons exceptés — n'y gagne quoi que ce soit. Ni les travailleurs du tiers monde ni ceux des pays industrialisés. Le tout souligne au passage combien il est illusoire de mener aujourd'hui une politique syndicale, revendicative, enfermée dans les frontières de son propre pays. Les entreprises organisent et exploitent

geants, *serait placer la barre trop haut.* »

Les militants de la LCR, actifs dans l'union locale CGT de la presqu'île de Bassens, sont bien décidés à ce que cela ne passe pas comme une lettre à la poste. Ils ne sont pas les seuls à vouloir faire toute la clarté sur les conséquences qu'elle peut entraîner pour tous les travailleurs de la région bordelaise. L'union locale CGT a entamé une campagne d'information par tracts, expliquant tous les dangers qu'elle comporte.

« *Zone franche non merci.* » La lutte contre le chômage passe indéniablement par le refus de la



C'est en 1983 que le sénateur maire socialiste Madrelle a lancé l'idée de la zone franche.

zone franche — ont décidé de rompre par une campagne d'information et d'explication.

Le projet a été lancé à l'origine en 1983 par le sénateur-maire PS Madrelle, président du conseil régional avant Chaban, avec l'aval du gouvernement. Les accords ont été signés. Quatorze hectares sont attribués à la zone franche. Ces dernières années, la presqu'île de Bassens a été ravagée par les fermetures d'entreprises, les restructurations. Les raffineries Elf, Esso, Shell ont fermé. La centrale thermique EDF est gelée. Everitube (Vallourec) a connu des licenciements massifs ; Mi-

franche sera tel que les entreprises voisines risquent fort de s'aligner sur les coûts de production et de vente qu'elle aura imposés. La logique infernale de l'alignement vers le bas de l'échelle a toutes les chances de trouver ses conditions idéales d'application.

L'indifférence ou l'attentisme ne sont pas de mise. Ils ont déjà fait de sinistres dégâts. Sur le plan international d'abord. Les organisations syndicales des pays industrialisés ont admis de fait, avec une légèreté coupable, la prolifération des zones franches dans les pays en voie de

leurs salariés d'emblée à l'échelle de la planète.

L'internationalisme, loin d'être une utopie, reste bel et bien le seul réalisme possible.

Mais l'infernale logique du chacun pour soi peut même se reproduire au niveau national, ou régional. Dans la région bordelaise, rien n'est joué de ce point de vue. La CFDT veut s'inscrire en positif dans l'installation de la zone franche considérée comme « une évolution nécessaire ». Force ouvrière ne dit mot. La CGT départementale reste timide. « *Lutter contre l'implantation de la zone franche, selon certains de ses diri-*

multiplication des zones, quelles qu'elles soient. Celles-ci ne vivent en effet qu'à utiliser le chômage, justement, pour diversifier au maximum les conditions de vie et de travail des salariés. Créant un infernal pas de deux entre la déréglementation nationale, l'instauration de la flexibilité par exemple, et les zones où l'on ira encore un peu plus loin en déréglementant un peu plus. Celles-ci devenant ensuite l'exemple à suivre pour l'ensemble des entreprises du pays.

C'est un vrai choix de société qui se déroule dans le dos des travailleurs. □

LE CHANT DE « LADY DAY »

« Il paraît que personne ne chante comme moi le mot *faim* ou *amour*. » Ainsi parlait Billie Holiday, écorchée vive par le racisme, la misère, l'alcool, la drogue. Vingt-sept ans après sa disparition, un spectacle lui est consacré¹.

« **L**ady Day », c'est le surnom qu'avait donné Lister Young à Billie Holiday. C'est intraduisible : Madame Jour ? Pourtant ce nom a une connotation de pureté qui convient admirablement au personnage. Un spectacle sur cette chanteuse était un pari risqué : elle représente la quintessence du blues et du jazz. Disons-le tout de suite, ce pari est gagné, surtout grâce à Dee Dee Bridgewater et aux musiciens qui l'entourent.

Retour sur Billie Holiday

Billie Holiday est née le 7 avril 1915 à Baltimore, un important centre commercial et industriel (surtout sidérurgique avec le Bethlehem Steel Corporation). Son père, Clarence, était un

guitariste réputé. Elle raconte, dans son autobiographie *Lady sings the Blues*², parue en 1956 aux Etats-Unis (et traduit récemment en français, éditions Parenthèses) ses premiers pas dans la vie : « *Mon père et ma mère n'étaient que deux gosses quand ils se marièrent. Il avait dix-huit ans, elle seize, moi j'avais trois ans.* »

Billie a souffert toute sa vie du racisme et de l'incompréhension du public américain pour son art. Le jazz, la musique noire n'est pas un sous-produit de la musique occidentale (ou de la musique africaine), mais une branche de la musique à part entière, avec ses caractéristiques propres qui ne se réduisent à aucune autre. C'est la seule forme d'art qui a été produite par les Etats-Unis d'Amérique. En effet, le terme « jazz » aux Etats-Unis entre en connotation avec « bordel », avec tout ce qui se rapporte au sexe... Ce qui déprécie cette forme musicale. Heureusement un peu moins aujourd'hui qu'hier.

La voix de Billie ne répond à aucun critère classique. C'est une voix qui module le malheur, mais aussi le bonheur retrouvé, la joie et la peine ; l'angoisse et l'envie de vivre. Elle nous fait du mal et du bien tout à la fois. Ne pas avoir entendu Billie, c'est passer à côté de la dialectique de la vie. Heureux auditeurs qui allez la découvrir pour la première fois...

Ecouter Billie, c'est comprendre, appréhender le tragique de l'existence des Noirs dans la société raciste américaine (ou sud-africaine), ainsi que l'exploitation spécifique des femmes. Billie chante cette situation avec lucidité, peut-être avec trop de lucidité... comme dans *Don't explain* ou dans le très beau poème de Allan *Strange fruit*. Ces « fruits étranges » que sont les pendus noirs sur les arbres. Comment continuer à vivre, à créer ?

Pour qui ? Pour quoi ? Questions cruciales qu'elle se pose, qu'elle nous pose. Qui n'ont pas de réponse, sinon dans la poursuite de la lutte contre la société capitaliste qui engendre le racisme et l'exploitation. Oui, écouter Billie, c'est aussi un encouragement au combat quotidien. Et ces questions concernent aussi cet autre écorché vif qui s'appelait Charles Mingus, dont l'autobiographie (fausse et vraie à la fois parce qu'entièrement codée), *Moins qu'un chien* est parue récemment aux éditions Parenthèses.

Elle a choisi la fuite dans la drogue, dans l'autodestruction. Ce qui s'est traduit dans sa voix qui s'est chargée des vapeurs d'alcool et d'autres paradis artificiels. Cette « nouvelle » Billie nous touche aussi, mais différemment. Elle accède à l'universel. Elle mourra à l'âge de quarante-quatre ans, le 17 juillet 1959, de cet ensemble qu'on appelle « la vie d'une Noire américaine » ! Cet ensemble qu'on retrouve dans toutes ses chansons (qu'elle en soit ou non l'auteur, ses textes deviennent sa propriété. Et eux ne seront jamais plus comme avant. Ils deviennent du Billie Holiday !) C'est tout cela qui nous la rend indispensable.

Deux périodes

Il est possible de distinguer deux périodes dans la vie et l'art de Billie : celle qui va des années trente jusqu'en 1944, marquée par sa collaboration privilégiée avec Lester Young qui présente « un autre elle-même ». L'osmose est si grande que l'on a quelquefois l'impression d'entendre la chanteuse dans l'improvisation du saxophone ténor ou le saxo sans la voix de Billie. Ces deux-là racontent la même histoire avec les mêmes « feelings ». Ce Lester qui a été brisé par l'armée : il n'a supporté ni les brimades (racistes, cela



« Lady Day » vers la fin de sa vie.

va s'en dire), ni le service militaire lui-même. Il y a passé une grande partie en prison. Lester, que Billie avait surnommé « Prez » (pour président) mourra lui aussi en 1959, épuisé. Deux vies mêlées, liées ensemble par un fil invisible... Une forme d'amour fou et impossible.

Les disques nous restent. Réalisés dans l'instant, ils sont éternels. Dialectique du jazz ! Ils ont été enregistrés par CBS et sont réédités à intervalles réguliers. Il existe sur le marché actuellement un coffret de trois disques qui reprend les titres parus de 1936 à 1939. Avec le pianiste Teddy Wilson, que J. Réda a surnommé le « métronome » pour sa sûreté rythmique. Et se produit une nouvelle alchimie propre au jazz, de fusion des contraires : l'art de Teddy convient à celui de la chanteuse qui est fait pourtant de décalage (elle ne chante pas sur le temps mais légèrement « en retard » ou « à côté ». Ce qui fait naître le « swing » cette essence du jazz impossible à définir avec des mots, sinon comme l'unité dialectique de la tension et de la détente. Il reste à citer le batteur : Jo Jones (il a eu la malencontreuse idée de nous quitter l'année dernière) qui, aux balais, donne une leçon de musique.

La deuxième période est marquée par la lassitude. La voix va se dégrader. Comme pour Lester, elle va aller à l'essentiel, à la tragédie de l'artiste. Elle nous révèle le monde tel qu'il est, tel qu'il doit être changé si l'on veut continuer à vivre. Elle atteint au sublime. Peut-être à cause de la mort que l'on sent rôder et qui marque toutes ses interprétations. Pour cette période, un coffret de trois disques peut être recommandé, qui s'intitule *Lady Day* (chez Verve)

Alain Gerber, dans un article des *Cahiers du jazz*, (revue défunte) avait défini

l'art de Billie : « *Il est des sanglots sans larme, des rires sans joie, des baisers sans âme qui dénoncent ce qu'ils semblent dire : ainsi en était-il des textes où Billie abritait sa défaite et venait panser ses blessures.* »

La « Comédie-jazz »

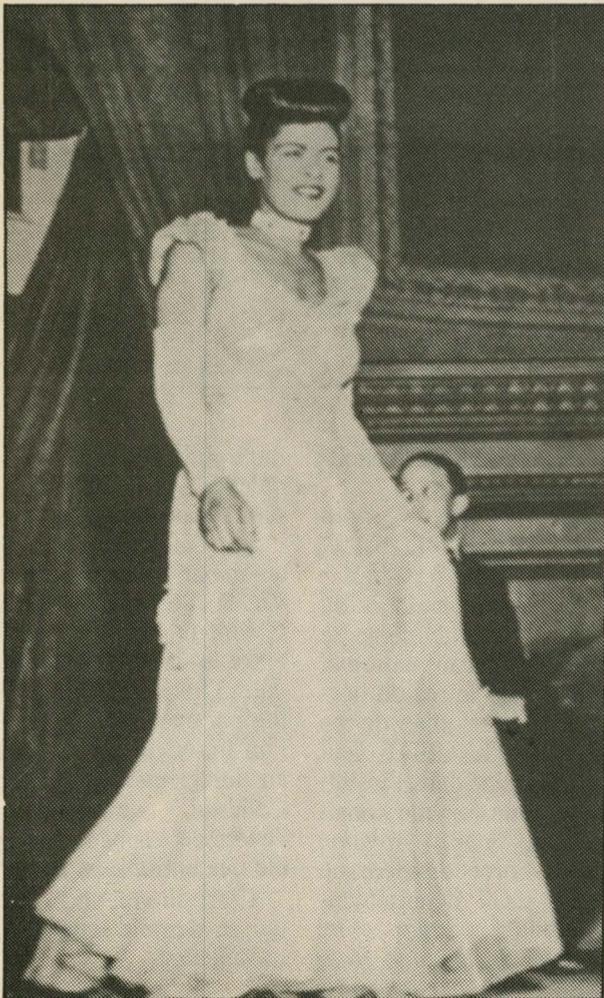
C'est son titre officiel. Elle se situe dans la deuxième période et retrace une répétition dans la première partie et le récita dans la seconde. Dee Dee Bridgewater s'est moulée dans la personnalité de Billie pour nous la présenter, nous qui n'avons pas eu la chance de la voir sur scène. « *Ma principale préoccupation*, a déclaré Dee Dee à la revue *Jazz magazine* d'avril 1986, *est d'être capable de "rendre justice" à Billie Holiday.* »

Dee Dee a chanté dans l'opérette *Sophisticated Lady* en hommage à Duke Ellington. Elle a ensuite « tourné » sur les scènes européennes, notamment à Nîmes en 1984 où elle a remporté un succès mérité. Elle a une voix puissante qui sait mettre en valeur les nuances. Les autres musiciens sont tous « à la hauteur » : André Villéger au saxophone est comme d'habitude remarquable et « colle » admirablement à la chanteuse, de même que Alain Jean Marie, merveilleux pianiste que l'on avait découvert dans la « *Swing Machine* » de Gérard Badini (encore un qu'il faudrait écouter plus souvent !). Quant à Alby Cullaz et Charles Bellozi, respectivement à la basse et à la batterie, leur éloge n'est plus à faire. Un spectacle réussi en hommage au jazz et à Billie. Jusqu'au 17 mai. Dépêchez-vous.

Nicolas Maheu

1. *Lady Day*, au théâtre de Boulogne-Billancourt jusqu'au 17 mai.
2. *Lady sings the Blues*, de Billie Holiday, éditions Parenthèses.

Billie Holiday sur scène.



NE PAS SE DECOURAGER

« Tenue de soirée » de Bertrand Blier



Antoine (Michel Blanc), Bob (Gérard Depardieu) et Monique (Miou-Miou).

La première partie du film ne se pose qu'une seule question : quand, comment et éventuellement pourquoi Bob (Gérard Depardieu) « enclusera-t-il », au sens le plus concret du terme, Antoine (Michel Blanc) avec la complicité au moins passive de Monique (Miou-Miou). La seconde partie développe sur les conséquences de la chose et jusqu'à la fin où nos deux oiseaux, travestis, vont faire de la retape. Tout cela est parfaitement dénué d'intérêt. Mais la salle marche à fond, c'est-à-dire qu'elle ricane. Reprenons. Un couple de minables se fait adopter par un truand, ex-taulard, fort en gueule et biceps, membré comme un étalon, le Bob en question. La petite bande commet cambriolage sur cambriolage. C'est la belle vie. Passion de Bob pour Antoine, le gringalet complexé. On veut bien. Michel Blanc joue l'abjection avec bonheur. « Un gigantesque acteur nous est né », chante la presse. Noël ! Tout cela n'a

toujours pas le moindre intérêt. Les digressions (par exemple, les relations avec les propriétaires des appartements cambriolés) ne concernent que le cul le plus gras. Les dialogues, quelle que soit la manière dont on les entend, ne concernent que le cul le plus gras (du genre Depardieu à Miou-Miou : « Laisse tomber ta culotte, en hiver y'a pas de mouches », le tout à l'avenant, propos d'après-boire des beaufs er. goquette). La salle marche à fond : elle ricane. Ricanement gêné ou consentant. Pas de différence. On n'en est plus à nous faire le coup de l'épate-bourgeois. A supposer que ce genre de choses les épatent encore. On les croit plus hargneux de nos jours. Ce n'est pas une question de bon ou de mauvais goût, c'est une question de sottise et de démagogie, de se payer ou pas la tête du spectateur. Payer, c'est bien cela qui est en cause. Blier vise large, tous les publics à la fois (il faut dire que ses films antérieurs ont plutôt mal mar-

ché : la Femme de mon pote et Notre histoire), il ne faut pas se décourager. Il y a des gens prêts à aller au cinéma, il suffit de les appâter comme il faut. Viser tous les publics à la fois, les gros bataillons populaires et les cohortes plus clairsemées des intellos exigent que le cinéaste se pose en permanence la question de la distance qu'il prend par rapport à ce qu'il filme et de la distance qu'il prend envers la façon dont il filme. Blier n'en est pas ou plus là, il va vite et fort.

Chacun reste libre d'imaginer tous les seconds degrés qu'il voudra. Tout marche sur cette double détente : ordurier, certes mais cérébral. Un bon mot d'auteur bien juteux reste un mot d'auteur ; or, par définition l'auteur est celui, plus malin que les autres, qui sait ce qu'il fait et maîtrise parfaitement ce qu'il fait. Paradoxe dont, ici, on ne se sortira pas. Bref, la grosse combine et (les chiffres d'entrées le diront peut-être) la bonne combine.

Piotr Gourmandish



Isaach de Bankole, le Marabout, et Jacques Villeret, l'inspecteur dans Black mic-mac.

CINEMA

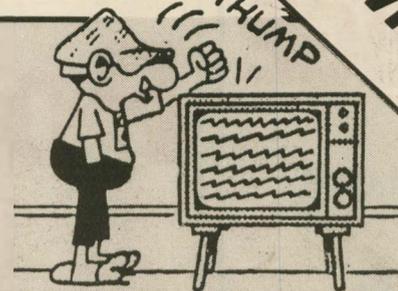
□ **POLICE FEDERALE, LOS ANGELES, de Friedkin.** Friedkin est un « faiseur » ; c'est même l'un des plus habiles outre-Atlantique. Trop souvent ses films ressemblent à une suite de « coups » ; coups qui lui ont d'ailleurs apporté une certaine notoriété... A part cela, il y avait du savoir faire dans *French Connection* et il y a même un peu plus que cela dans ce on-

zième film au titre idiot (titre original *To live and die in L. A.* (Vivre et mourir à Los Angeles...)) mais au très solide scénario policier. Au début des années soixante-dix, Gordon Douglas, Richard Fleisher avaient su réaliser de très bons polars urbains, violents et amers... *Police fédérale* est de la même veine, comportant même quelques séquences parmi les plus fortes entrevues depuis le *Prince de New-York* de Sidney Lumet en 1981... C'est dire qu'il s'agit d'une très bonne surprise !

□ **BLACK MIC-MAC, de Thomas Gilou.** Il y avait une (seule) très bonne séquence dans *Marche à l'ombre* de Michel Blanc, c'était celle où Lanvin et Blanc débarquaient dans un squatt black du XX^e arrondissement. Thomas Gilou a glissé dans le XVIII^e arrondissement, remplacé le squatt par un foyer, type Sonacotra et étiré la séquence sur une heure trente... Le résultat est hybride. Côté comédiens (surtout les Africains) mention très bien ; côté gags, c'est selon, parfois excessive-

ment lourd, parfois terriblement efficace... Bref, avec son air de ne pas avoir l'air de parler de choses sérieuses, sous couvert de grosse farce, *Black Mic-Mac* évite pas mal d'écueils (dont le paternalisme néo-colonial toujours vivace dans notre cinéma...) en faisant œuvre utile. Sympa, quoi.

□ **VINGT JOURS SANS GUERRE, de A. Guerman.** Les cinéastes soviétiques marient souvent le ton grave aux choses légères et l'inverse comme si la gravité trouvait toujours dans l'humour une certaine limite et, encore, vice-versa. *Vingt Jours sans guerre* est exemplaire de cette démarche. Peu de temps après Stalingrad, un officier (écrivain dans le civil) se rend à Tachkent où de nombreux Russes sont réfugiés. Il côtoie la réalisation d'un film qui voit la guerre à sa façon, celle d'une pièce de théâtre, participe à un meeting de masse dans une usine, assiste au départ de la relève, boit, danse, parle, vit une brève histoire d'amour avant de retourner au front. C'est à peu près admirable et ça l'est à peu près de bout en bout. Aussi bien pour ce qu'il y a de grave que pour ce qu'il y a de caustique.



LIVRAISONS

☆ **Samedi 20 h 35 (FR 3)** Ah, ce soir, un chef-d'œuvre historique au « Disney Channel... Une petite poule avisée (*The Wise Little Hen*) est en effet le premier dessin animé où apparut un certain canard qui allait connaître une carrière exceptionnelle. Il s'appelait Donald Duck et il fit ici ses premiers pas maladroits, le 9 juin 1934... Un bail !

22 h 05 (TF 1) une revue de presse à « Droit de réponse »

0 h 05 (FR3) *Une histoire immortelle*, d'Orson Welles avec O. Welles et J. Moreau est un téléfilm que Welles tira d'une nouvelle de Karen Blixen (cette femme personnifiée magistralement par Meryl Streep dans *Out of Africa*, de Sidney Pollack...).

☆ **Dimanche 20 h 35 (TF 1)** *Espion, lève-toi*, d'Y. Boisset avec L. Ventura, M. Piccoli et B. Crémier... Téléspectateur lève-toi (... et change de chaîne !).

22 h 30 (FR 3) *les Amants de la nuit*, de Nicholas Ray avec F. Granger et C. O'Donnell. Longtemps considéré comme un chef-d'œuvre « maudit », ce film de Ray fait pourtant bien pâle figure lorsqu'on le compare à *J'ai le droit de vivre*, de Lang ou à *Gun Crazy*, de Joseph Lewis... A (re)voir, néanmoins, pour se faire une opinion.

☆ **Lundi 20 h 35 (FR 3)** *le Vieux Fusil*, de R. Enrico avec P. Noiret et R. Schneider. Ce film ne plut guère à la critique, mais le public lui fit un triomphe lors de sa sortie en salle... C'est justice, car le film d'Enrico est une œuvre forte et bien maîtrisée. Enrico a d'ailleurs repris le schéma des grands westerns classiques d'Anthony Mann où un homme meurtri et blessé va seul jusqu'au bout de sa colère. P. Noiret n'est nullement ridicule dans cette transposition d'un personnage tant de fois personnifié par James Stewart.

☆ **Mardi 20 h 35** le choix (cornélien) entre *Un homme et une femme*, de C. Lelouch, sirupeux, factice, énervant (et pas seulement à cause des chabada-bada de Francis Lai...) qui paraissait déjà vieux à sa sortie en 1966... et qui paraît encore plus kitch, vingt ans plus tard !... Et *l'Aventure de Poséidon*, de R. Neame, nullissime film catastrophe qui n'est même pas « renversant »...

22 h 15 (TF 1) Deuxième volet des « Enfants de la République » d'H. Knapp

☆ **Mercredi 20 h 35 (TF 1)** « l'Ami Maupassant » : *l'Héritage*, de C. Santelli avec G. Géret. Toute la noirceur de Maupassant.

☆ **Judi 20 h 35 (FR 3)**, en hommage à Simone Signoret, *Music Hall*, un téléfilm en deux parties de Marcel Bluwal avec Simone, D. Olbrychski et A. Dussolier (ce soir, le premier volet).

☆ **Vendredi 23 h 00 (A 2)** *la Nuit du Nouvel An*, d'E. Riazanov. Réalisé en 1956 après la mort de Staline, ce film est une comédie qui entend ridiculiser les théories bornées des staliniens en matière de culture. Cela ne va pas très loin mais c'était déjà gonflé pour l'époque... Michel Laszlo

AU RAS DU CŒUR

Aucune envie de faire un billet télé cette semaine... Double cause : je viens de terminer *Bastille-Tango*, de Vilar et j'ai l'Argentine au ras du cœur ; les torturés de Rawson, les camarades de l'ERP exécutés à Trelew, les tortures de Rosario ou de l'Ecole d'application de mécanique de la marine... Et puis dans *Libé*, une photo : Astiz en grand uniforme, venant de recevoir de ses juges militaires le satisfecit qu'il attendait : son acquittement dans l'un des milliers de cas de disparition, dont il fut le plus sinistre auteur durant l'hiver argentin. Aucun rapport avec la télé ? ... Si, peut-être... ils passent le *Vieux Fusil*, sur FR 3, lundi soir...

M. L.

ROUGE

SOMMAIRE

Qui sera
la prochaine victime ?
pages 2, 3, 4

C'est à dire
page 5

Flexibilité
Seguin sur les traces
de Delebarre
page 6

Ecole
Réaction sur toute la ligne
page 7

JCR
Des jeunes qui ont la pêche
Page 8

Nouvelle-Calédonie
La revanche des colons
page 9

Courts métrages
pages 10, 11

Hongrie
Terre de paradoxes
pages 12, 13

Haïti
« Sus aux agitateurs »
page 14

Ces jungles baptisées
zones franches
pages 15, 16, 17

Billie Holiday
Le chant de « Lady Day »
page 18

Livraisons
page 19

Pour Martine Toulotte La campagne se développe

Dans tout le pays, la protestation s'organise. L'exigence est d'ores et déjà reprise par des milliers de démocrates : l'injustice doit cesser.

C'est parti. La campagne de soutien à Martine Toulotte, adhérente grenobloise de la LCR, se développe aux quatre coins de l'Hexagone. Plus les jours passent, plus il apparaît clairement que l'incarcération de notre camarade est un déni de justice.

Aucun élément nouveau n'a été apporté au dossier d'« accusation ». Martine n'est donc accusée que d'avoir hébergé des membres présumés des FARL, à un moment où ceux-ci n'étaient suspectés d'aucune des actions qui leur sont maintenant reprochées.

En quoi cette prétendue charge justifie-t-elle une décision de détention ? Il y a un an, un magistrat instructeur de Lyon n'avait pas jugé qu'il y ait matière à poursuite et avait, apparemment, été satisfait des réponses de notre amie.

Qui peut croire que l'incarcération de Martine est nécessaire au bon déroulement de la procédure ? Personnalité connue et appréciée dans sa région, mère de trois enfants, occupant le même emploi depuis quinze ans, elle présente toute garantie de représentation.

Comment accepter l'assimilation — même lointaine — avec le terrorisme ? Responsable syndicale CGT, militante antiraciste, engagée dans de nombreuses activités de solidarité internationale, Martine Toulotte a toujours mené son combat au grand jour. Ils sont nombreux, à Grenoble, à pouvoir en témoigner.

Comme nous, des milliers de personnes s'indignent aujourd'hui. Les initiatives se multiplient. A Grenoble, plus d'un millier de démocrates ont déjà signé l'appel du collectif local de défense de Martine. Les prises de position affluent (voir ci-contre), tout comme les lettres de sympathie. Dernier exemple en date, à La Rochelle, une pétition circule actuellement, sous l'égide de la Ligue des droits de l'homme.

L'exemple doit être suivi. Seule la pression fera libérer notre camarade. Il y a en effet tout à craindre des campagnes sécuritaires qui se développent et



qui visent à rendre délictueuse toute activité déplaisant au pouvoir.

Il convient donc de créer un rapport de forces tel que l'injustice cesse au plus vite.

Ils ont pris position

Section de la Ligue des droits de l'homme de l'Isère.
Section de la Ligue des droits de l'homme de la Savoie.
Section de la Ligue des droits de l'homme de la Haute-Savoie.
Fédération CGT de l'Équipement.
Union départementale de l'Isère CGT.
Section CGT de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG).
Bureau national du SNI-PEGC.
Section de l'académie de Grenoble du SNES.
Syndical national travail-emploi CFDT.
Syndicat travail-emploi-formation de Bourgogne CFDT.
Section CFDT Paris-Rhône (Lyon).
Section de l'Oise du SNI-PEGC.
Union locale CGT de Lacq-Mourenx.
Directeur de l'Institut d'urbanisme de Grenoble.
Centre d'études sur les pratiques sociales (CEPS-CNRS).
63 employés, collègues de Martine Toulotte, de l'AURG.
Section de l'Isère de la Libre Pensée.
Fédération de l'Isère du PSU.
Ligue communiste révolutionnaire.
Centre d'information Inter-peuples.
Section du Loir-et-Cher du SNI-PEGC.
Section UFICT-CGT Echirolles.
Section USNICT-CGT Grenoble.
Elus communistes (maire, conseillers généraux, conseillers municipaux) des villes d'Echirolles, Pont-de-Claix et Saint-Martin d'Hères (banlieue grenobloise).
Pétition au procureur de la République de militants et responsables socialistes de l'Isère.
Député PCF de l'Isère, Jean Giard (lettre au secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme).
G. Jonnot, élue écologiste-autogestionnaire au conseil municipal de Grenoble.
Bureau de l'Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK).
Sections CGT et CFDT de la DREIF (ministère de l'Équipement).
Syndicat CGT action sociale du Village de l'amitié à Noyarey dans l'Isère.
Mille personnes signataires de l'appel local du Collectif de défense de Martine Toulotte.

ABONNEMENT DE SOUTIEN 3 MOIS, 200 FRANCS

AVEC LA REVUE MENSUELLE CRITIQUE COMMUNISTE

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :

Règlement à retourner à l'ordre de la PEC.
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

☆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75011 Paris.

☆ Gérant : Léon Crémieux.

☆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte.

☆ Tirage : 10 000 exemplaires.

☆ Rédaction administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées).

☆ Composition, impression : Rotographie, Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 31.

☆ Commission paritaire 63922.